



Groupe Crédit Agricole
Rapport
annuel
2009

Rapport annuel 2009

Groupe Crédit Agricole

Message du Président	2
Organigramme et Comité de Direction du Crédit Agricole	6
Chiffres-clés 2009 du Groupe Crédit Agricole	8
Présentation du Groupe Crédit Agricole	12
Rapport de gestion sur l'exercice 2009 en mode consolidé	32
Comptes annuels consolidés	56
Conseils d'Administration	64



01

Préface

L'année 2009 fut une année tourmentée et turbulente. Le Crédit Agricole, la banque coopérative à taille humaine, a bien résisté et a réussi à poursuivre sa croissance de manière saine. En ces temps difficiles, les 20.000 clients de Kaupthing Bank Belgium ont été chaleureusement accueillis au sein du Groupe Crédit Agricole.

Aussi vite et aussi inattendu que le tsunami financier qui a frappé le secteur bancaire belge et la structure bancaire mondiale d'une force dévastatrice, faisant même disparaître des banques mastodontes de la carte, les vagues sont retombées ces derniers mois et le calme est apparemment revenu sur les marchés financiers.

Il s'agit d'un phénomène extrêmement irréel et difficile à cerner. La crise profonde est peut-être surmontée, mais une reprise généralisée est encore fort éloignée: l'impact

des crédits toxiques et des spéculations financières sur les bilans n'est pas encore entièrement apuré, la relance économique est fragile et hésitante, le chômage augmente, les déficits budgétaires se creusent et l'inflation est à l'affût.

Le Crédit Agricole a remarquablement résisté à la tempête financière et a poursuivi, sans relâche, comme toutes les autres entités du Groupe, sa politique de croissance et de diversification.

Beaucoup sont responsables de cette crise financière, en premier lieu un certain nombre de banquiers et d'actionnaires pour qui la maximisation du profit à court terme était le credo, mais aussi les agences de notation, les autorités de contrôle et les élites politiques.

Actuellement, on s'attache intensément à améliorer et à renforcer les règles de contrôle et à définir de nouvelles exigences plus rigides en matière de liquidité et de capital. Celles-ci s'appliqueront à toutes les banques, tant à celles qui ont causé la crise qu'aux bons élèves de la classe.

Mais sur le terrain, c'est à nouveau 'business as usual' depuis un certain temps déjà. Les sinistrés mettent tout

en oeuvre non seulement pour reconquérir les parts de marché perdues, mais aussi pour s'apprêter des parts de marché complémentaires et ce, au moyen de campagnes de marketing mémorables.

La crainte que les petites banques, qui n'ont pas causé la crise, ne deviennent les dindons de la farce, est fondée. 2010 et les années suivantes seront particulièrement difficiles.

Le Crédit Agricole a remarquablement résisté à la tempête financière et a poursuivi, sans relâche, comme toutes les autres entités du Groupe, sa politique de croissance et de diversification.

Non seulement plus de 20.000 clients de Kaupthing Bank Belgium ont rejoint notre Groupe et l'activité de personal & private banking a été mise en route, mais 2009 fut également caractérisée par un profilage toujours plus poussé vers la clientèle retail grâce à une offre attrayante en crédits logement.

Pour la première fois dans l'existence du Crédit Agricole, nous avons com-

mercialisé, par le biais de nos propres agences, une obligation émise par la Caisse d'Investissement de Wallonie avec la garantie d'une autorité régionale.

De nombreux projets et campagnes de marketing ont été élaborés et lancés, avec enthousiasme et passion de la part de tous nos collaborateurs.

Ce fut un succès pour le Crédit Agricole.

Les volumes de crédits et la collecte de fonds retail ont connu une croissance de plus de 10%, l'activité financière était sous le signe d'une politique prudente et la croissance des provisions pour crédits à problèmes, conséquence de la récession économique, est restée bien sous contrôle.

Le secteur agricole a connu une année très difficile. Fidèle à ses racines, le Crédit Agricole a soutenu le sec-

teur et les clients agriculteurs individuels pour surmonter les moments difficiles.

Le bénéfice du Groupe croît de plus de 20%; nos plus de 130.000 coopérateurs reçoivent pour la septième année consécutive un dividende net de 5%.

les Crédit Agricole Awards ont été décernés. Nous souhaitons de la sorte apporter notre contribution au développement et à la recherche scientifique du secteur.

Le Crédit Agricole, en tant que banque coopérative, accorde également de l'importance au développement durable. Je renvoie ici le lecteur à notre nouvelle brochure d'information.

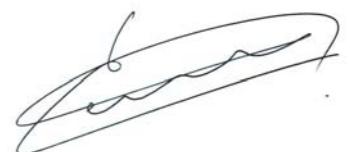
2009 ne fut pas une année facile, mais nous avons tous ensemble réussi à obtenir de très bons résultats.

Le bénéfice du Groupe croît de plus de 20%; nos plus de 130.000 coopérateurs reçoivent pour la septième année consécutive un dividende net de 5%.

Ce qui me réjouit à nouveau le plus, c'est que ces résultats,

nous avons pu les enregistrer avec un nombre croissant de collaborateurs dans toutes les entités du Groupe et en augmentant le nombre d'agences. Le plus important et le plus gros espoir pour l'avenir réside dans la forte croissance du nombre de clients. En deux ans de temps, le Groupe Crédit Agricole compte 85.000 clients fidèles supplémentaires. Fin 2009, le Groupe comptait quelque 565.000 clients, un véritable succès.

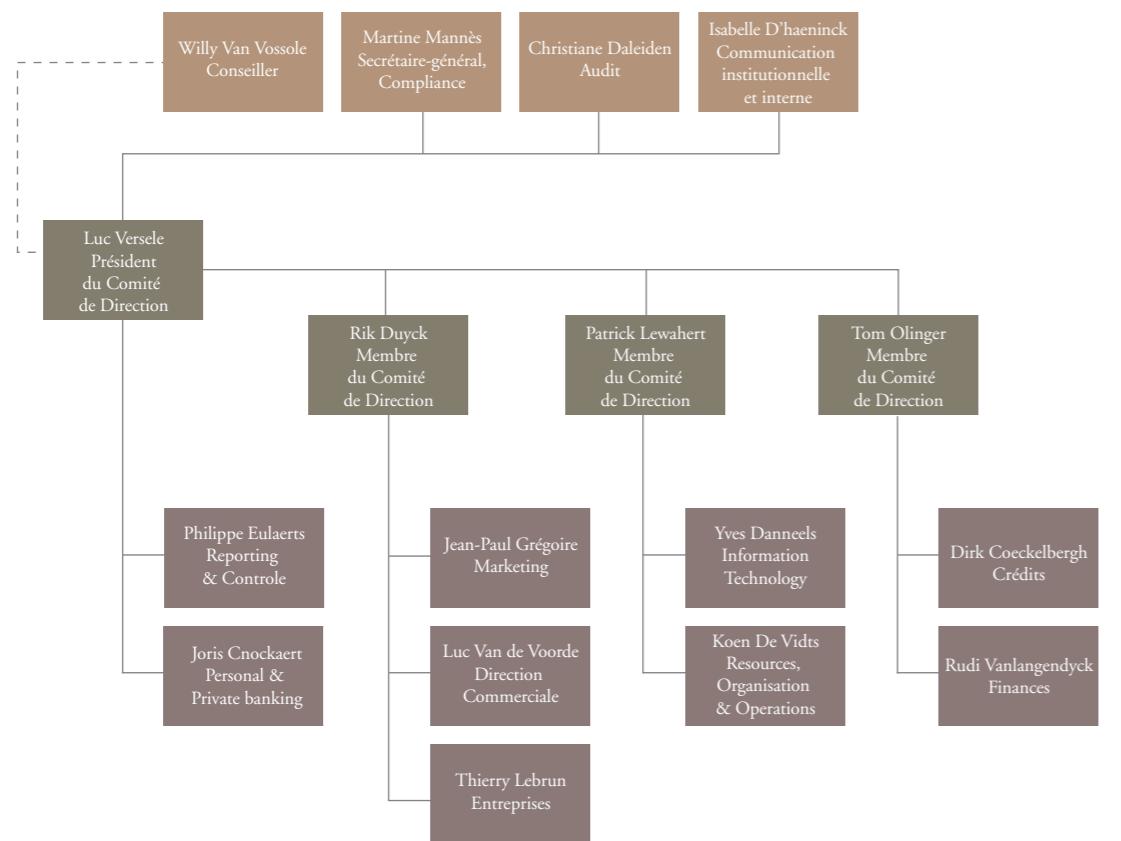
Ces éléments doivent nous motiver à poursuivre, en 2010 également, dans la voie du développement et d'un avenir durable de notre banque et de notre Groupe, et ce, en dépit de lourds défis.



Luc Versèle
CEO Crédit Agricole

02

Organigramme & Comité de Direction



Luc Versele



Rik Duyck



Patrick Lewahert



Tom Olinger



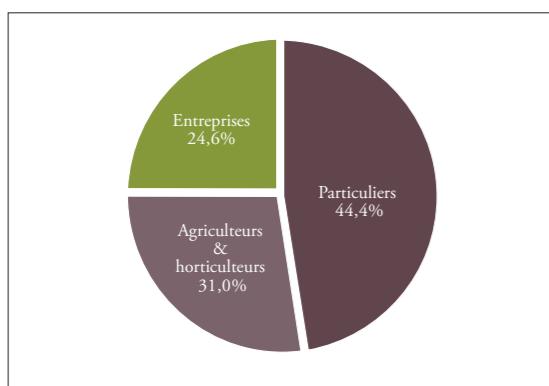
03

Chiffres-clés 2009 du Groupe Crédit Agricole

Le Groupe Crédit Agricole a enregistré, en 2009, un bénéfice de 42,7 mio EUR, soit une augmentation de 23,8% par rapport à 2008. Toutes les entités du Groupe ont contribué positivement à ce résultat. En deux ans de temps, le nombre de clients a augmenté de 85.000. Le nombre d'agences et le nombre de collaborateurs continuent à croître également.

1.806 collaborateurs
296 agences
565.000 clients
130.650 coopérateurs

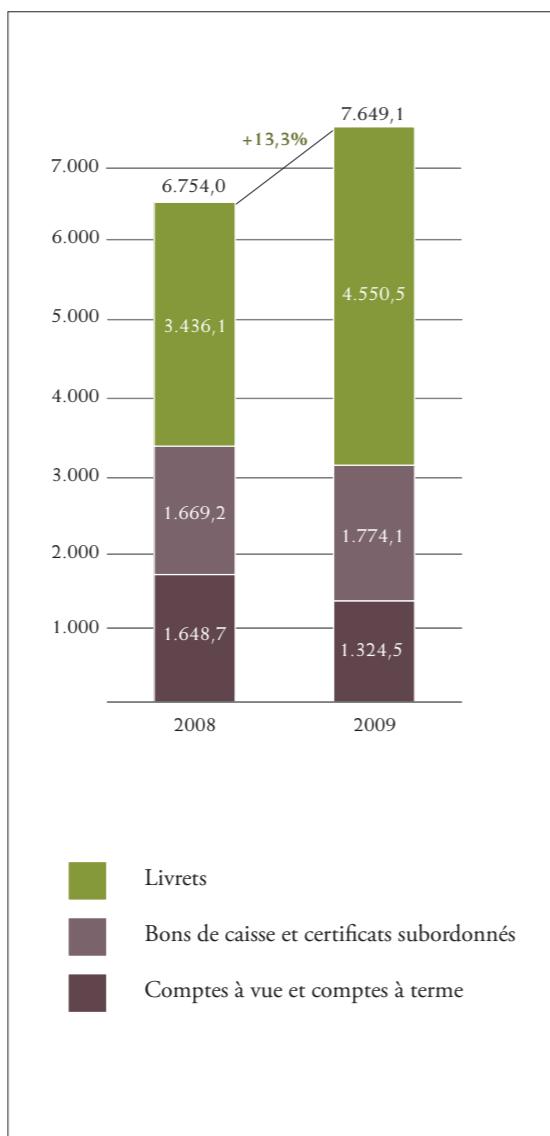
Répartition de l'encours Crédits



Ratios 2009 du Groupe Crédit Agricole

Cost Income Ratio	65,19%
Loan Loss Ratio	0,50%
ROE	7,40%
CAD	10,99%

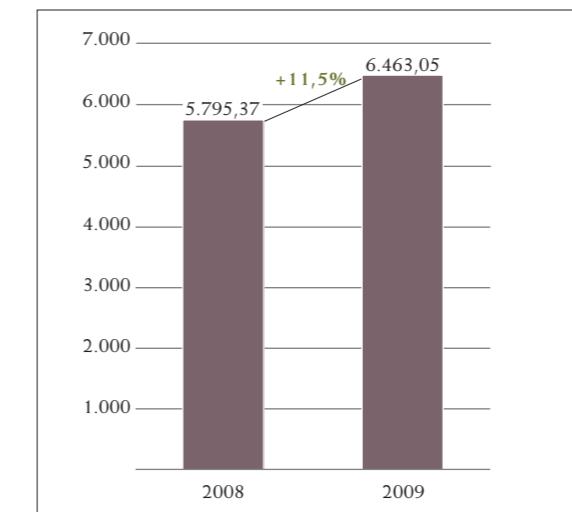
Dépôts de la clientèle (en mio EUR)



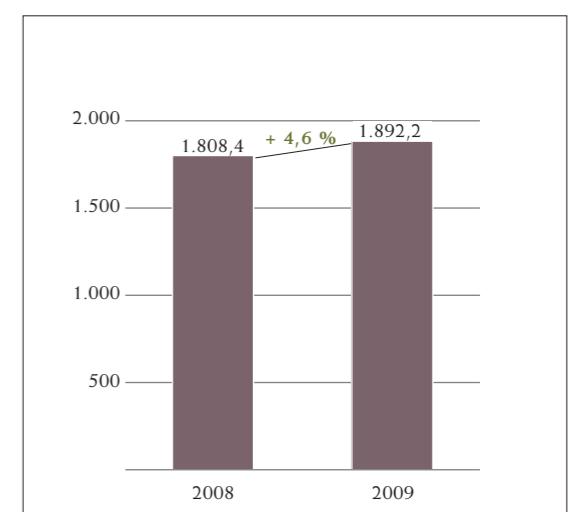
Résultat consolidé du Groupe Crédit Agricole (en mio EUR)

	2009	Evolution 2009 par rapport à 2008
Dépôt de la clientèle (y compris certificats subordonnés)	7.649,05	+ 13,25%
Crédits à la clientèle	6.463,05	+ 11,52%
Portefeuille financier	2.423,63	+ 37,63%
Fonds propres (y compris capital coopératif)	631,95	+ 20,96%
Total de l'actif	9.845,02	+ 18,11%
Résultat net	42,72	+ 23,83%

Encours crédits (en mio EUR)



Nouveaux crédits octroyés en 2009 (en mio EUR)



04

Le Groupe Crédit Agricole

Le Groupe Crédit Agricole est composé de Crédit Agricole Banque et de ses trois filiales: Crédit Agricole Assurances, la banque de niche Europabank et la banque en ligne Keytrade Bank. Le Groupe doit sa solidité à ses actionnaires: les Caisses coopératives belges, Agricaisse et Lanbokas (50%) et le Crédit Agricole français (50%).

En tant que banque coopérative, le Crédit Agricole se distingue des grandes banques par son approche différente et personnelle. Avec ses filiales, la banque a bien résisté à la crise et ce grâce à la politique transparente et prudente du Groupe Crédit Agricole.



Une histoire riche

d'assurances à ses 565.000 clients. Le Crédit Agricole a résisté au tsunami économique et financier et est un havre de paix pour de nombreux clients en ces temps difficiles.

A ses débuts, le Crédit Agricole avait pour mission d'octroyer des crédits à l'agriculture et aux coopératives agricoles belges. Depuis la fin des années trente, la banque a donc bâti une énorme connaissance et expertise en matière d'octroi de crédits, principalement au secteur agricole. Aujourd'hui encore, le Crédit Agricole reste la référence en Belgique pour ce secteur et la banque est considérée en général comme le partenaire par excellence du monde agricole et horticole.

Les racines coopératives du Crédit Agricole remontent aux années soixante. C'est à cette époque que la banque a entamé un partenariat avec les Caisses coopératives, constituées d'associations agricoles et d'agriculteurs. Ces Caisses coopératives avaient pour but la caution mutuelle des crédits accordés aux agriculteurs et la collecte de fonds pour financer le développement du crédit à l'agriculture. En 1993, ces Caisses coopératives belges devinrent les premiers actionnaires du Crédit Agricole et la banque d'Etat qu'il était à ses origines fut donc transformée en banque privée. Les Caisses coopératives, Agri-caisse pour le Sud du pays et Lanbokas pour le Nord, sont aujourd'hui encore actionnaires du Crédit Agricole. Elles constituent le fil rouge de l'histoire de la banque et

garantissent sa sécurité et son autonomie. Ce sont également ces Caisses qui ont insufflé sa philosophie coopérative au Crédit Agricole, philosophie qui aujourd'hui encore est à la base des valeurs que la banque prône.

Juillet 2003 est une autre date-clé dans l'histoire de la banque. C'est à cette date, en effet, que le Crédit Agricole français a rejoint l'actionnariat de la banque. Plus précisément, les Caisses régionales du Crédit Agricole Nord de France et du Crédit Agricole du Nord Est devinrent avec Crédit Agricole SA, actionnaires à 50% de leur homonyme belge. Depuis, la structure de l'actionnariat n'a plus changé: 50% aux mains des Caisses coopératives belges et 50% aux mains du Crédit Agricole français (selon la répartition suivante: 45% pour la Caisse Régionale Crédit Agricole Nord de France, 45% pour la Caisse régionale Crédit Agricole Nord-Est et 10% pour Crédit Agricole SA).

L'esprit coopératif des Caisses régionales françaises s'harmonise parfaitement avec celui du Crédit Agricole belge, ce qui renforce d'autant plus la collaboration entre les deux banques.

Cette continuité dans l'actionnariat et la belle harmonie entre les Caisses coopératives belges et les Caisses régionales françaises garantissent la stabilité de la banque et ont fortement stimulé sa croissance et son développement.

En effet, un an après l'arrivée du nouvel actionnaire, le Crédit Agricole effectuait sa première acquisition: Euro-pabank venait renforcer le Groupe Crédit Agricole et lui offrait par la même occasion un réseau d'agences urbain. Un an après, en 2005, la deuxième acquisition suivait déjà. Cette fois, ce fut la première et la plus grande banque par internet du pays qui rejoignit le Groupe, Keytrade Bank. Grâce à l'arrivée de Keytrade Bank, le Groupe Crédit Agricole possède un groupe très particulier de clients: des clients en ligne, à la recherche d'outils

modernes et rapides leur permettant d'exécuter eux-mêmes leurs opérations bancaires.

En deux ans de temps, la banque a élargi sa palette de produits et de services de manière spectaculaire, et ce, pas uniquement grâce à l'arrivée de ses deux filiales. En effet, depuis l'entrée du Crédit Agricole français dans son actionnariat, la banque a réalisé sa propre révolution interne assortie d'une croissance constante et continue. En 2007, le Crédit Agricole a complété ses activités en créant Crédit Agricole Assurances. Depuis, le Crédit Agricole est un bancassureur qui met, d'une part, ses propres assurances solde restant dû sur le marché et qui, d'autre part, vend des produits financiers d'assurances sous son label. Pour ce faire, la banque a conclu un accord de distribution avec Axa Belgium.

Il manquait encore une activité à la gamme de produits et de services quasiment complète du groupe bancaire: la gestion de patrimoine. Fin 2008, le Crédit Agricole a créé une nouvelle division, le Private & Personal Banking. Pour la gestion patrimoniale discrétionnaire, un accord de collaboration a été conclu avec Petercam. En janvier 2009, le Crédit Agricole a repris les 5.000 clients private banking de Kaupthing Bank Belgium. De cette manière, l'activité a pris un bon départ. Outre la gestion discrétionnaire en partenariat avec Petercam, une activité de gestion patrimoniale Crédit Agricole a également été lancée.

Le 10 juillet 2009, les 16.000 clients online de Kaupthing Bank Belgium ont pu accéder, après 9 mois d'attente, à leur épargne par le biais d'un compte en ligne chez Keytrade Bank, une filiale du Crédit Agricole.



cole. Tous les autres clients, qui disposaient encore de liquidités chez Kaupthing Bank Belgium, ont eu accès à leurs avoirs via un compte du Crédit Agricole.

Le Crédit Agricole n'a pas provoqué la crise et a réussi, grâce à sa structure coopérative et à sa politique prudente, à sortir indemne de cette période difficile. Mieux encore, la banque a démontré qu'elle était apte à sauver les clients d'une banque en difficulté et à continuer, elle-même, à prospérer.

Petite banque rurale au départ, le Crédit Agricole est donc devenu un bancassureur de taille moyenne doté d'une gamme complète de produits et de services. Le Groupe Crédit Agricole compte 565.000 clients à ce jour, parmi lesquels un tiers de particuliers, un tiers d'entreprises et un tiers d'agriculteurs et d'horticulteurs. Le nombre de clients et de coopérateurs croît chaque année, ce qui constitue une belle preuve de la croissance durable du Groupe Crédit Agricole.

Le Crédit Agricole, une banque coopérative à taille humaine

Loin de toute folie des grandeurs et opposé à toute manifestation de pouvoir, le Crédit Agricole est resté, tout au long de ces années, fidèle à ses valeurs coopératives: durabilité, confiance, convivialité, écoute et solidarité. Ces valeurs sont propres au Crédit Agricole et résultent du caractère coopératif de la banque. Les actionnaires du Crédit Agricole, les Caisses belges d'un côté et les Caisses françaises (Crédit Agricole Nord de France et Crédit Agricole du Nord Est) de l'autre sont des sociétés coopératives qui donnent au Crédit Agricole son caractère unique.

Le Crédit Agricole met ses valeurs coopératives en pratique en construisant une relation de confiance durable avec ses clients. Pour ce faire, le concept Fidelio a été

créé. En achetant des parts sociales du Crédit Agricole, on devient automatiquement client Fidelio, ce qui donne droit à toute une série d'avantages bancaires et non-bancaires. De cette manière, la banque souhaite renforcer la relation avec le client et favoriser le contact personnel. Le concept Fidelio a été lancé en juin 2006 et fut d'emblée un succès. De son lancement jusqu'à décembre 2007, 17.000 personnes ont opté pour le concept-Fidelio du Crédit Agricole. En 2008, nous avons accueilli 11.000 nouveaux clients dans le club Fidelio et en 2009, le nombre de clients ayant choisi une relation durable via Fidelio a augmenté de 18.000. Ce qui porte le nombre total de coopérateurs à 130.650.

Le Crédit Agricole est fier de son approche différente axé sur la relation personnelle. En ces temps de crise bancaire, financière et économique, de plus en plus de clients apprécient cette approche et recherchent une banque plus petite qui puisse être une alternative aux grandes banques (systémiques). Début 2010, le Crédit Agricole a dévoilé son nouveau slogan «La banque que vous n'attendiez plus».

Prestation de services: pour tous les goûts

Le Crédit Agricole est convaincu que différentes formes de gestion des affaires bancaires peuvent coexister et que chaque forme a de la valeur et de l'intérêt.

Pour un contact personnel, une oreille attentive et un conseil sur mesure, les clients du Crédit Agricole peuvent s'adresser à

l'une des 257 agences, réparties sur l'ensemble du territoire. Le Crédit Agricole a ouvert 8 nouvelles agences l'année passée: à Gentbrugge, Leuven, Overpelt, Lier, Heusden-Zolder, Falisolles, Ixelles et Dolhain. Preuve que les agents indépendants du Crédit Agricole croient en l'avenir de leur banque et veulent continuer à investir dans l'agrandissement, la modernisation et la rénovation de leur agence.

L'agent du Crédit Agricole n'est pas seulement le banquier de ses clients, c'est un véritable partenaire, qui se met toujours à la disposition de ses clients, même après les heures de bureau. L'agent du Crédit Agricole connaît bien l'histoire de ses clients, leurs aspirations et le monde où ils vivent et peut ainsi répondre à leurs besoins et à leurs souhaits de manière optimale. Beaucoup d'agences du Crédit Agricole se succèdent de génération en génération, ce qui constitue une excellente garantie de relation durable.

Les agences du Crédit Agricole sont surtout établies dans des zones rurales. Dans les grandes villes, nous trouvons les agences de notre filiale Europabank. A l'avenir, le Crédit Agricole souhaite également étendre son réseau d'agences dans les grandes villes.

L'année dernière, la banque a inauguré

quelques agences-conseil. Dans ce nouveau concept, ouverture et conseil sont importants, il n'y a plus de guichet avec vitre pare-balles séparant le client de l'agent, mais en lieu et place des espaces modernes et ouverts. Pour le retrait d'argent, le client est dirigé vers le self-banking, appelé Cash&More, situé à l'entrée de l'agence. De cette manière, les collaborateurs de l'agence peuvent consacrer davantage de temps au service.

Le selfbanking et le homebanking du Crédit Agricole ont de plus en plus de succès. Crelan-online.be, avec lequel les clients peuvent réaliser diverses transactions bancaires à domicile, comptait, l'an dernier, 52.511 abonnements. Le nombre d'opérations introduites via Crelan-online.be a augmenté en 2009 de 20,59%. Depuis fin 2009, les extraits de compte peuvent également être imprimés par le biais de Crelan-online.be.

Le selfbanking aussi, le Cash&More, gagne chaque année en popularité. Le Crédit Agricole dispose actuellement de 152 appareils Cash&More.



Une banque pour les particuliers

Grâce à ses crédits logement, le Crédit Agricole a pu attirer l'an dernier pas mal de nouveaux clients retail et il a acquis entre-temps dans ce segment une part de marché trois fois supérieure à la part de marché habituelle de la banque.

Une autre pierre angulaire sur laquelle sont basées les activités du Crédit Agricole dans le marché retail, est le programme d'avantages Fidelio pour les coopérateurs de la banque. Un véritable succès ! En 2009, plus de 18.000 particuliers sont devenus coopérateurs. 1.200



En ce qui concerne les crédits logement, le Crédit Agricole suit depuis des années déjà une stratégie volontaire et remarquée, caractérisée par une fixation de prix rigoureuse et une grande flexibilité. La banque a pu maintenir également en grande partie cette politique dans la conjoncture défavorable de 2009.

d'entre eux ont été amenés par un coopérateur existant grâce à une action de parrainage.

La manière avec laquelle la banque continue en toute logique à communiquer au sujet des avantages Fidelio, porte donc ses fruits. L'initiative la plus visible fut une campagne printanière au cours de laquelle la presse et l'e-media ont été combinés. Ainsi, toute personne qui téléchargeait sa photo sur un mini-site, construit spécialement pour la campagne, recevait peu de temps après dans sa boîte aux lettres, un exemplaire du Vif/L'express ou du Knack avec sa photo en couverture ainsi que la publicité Fidelio.

En pensant à son grand groupe de clients Fidelio (et à tous ceux qui souhaitaient le devenir), le Crédit Agricole s'est attelé, en septembre, à innover le marché de l'épargne réglementée avec le lancement d'un compte d'épargne révolutionnaire à haut rendement, le livret Fidelio Step-up. Pour ce livret, le taux de base et la

prime de fidélité restent garantis les 3 premières années tandis que la prime de fidélité grimpe chaque fois plus haut.

Le Crédit Agricole est devenu un acteur important dans le segment des placements, cette réalité est apparue lorsque la banque a été sélectionnée par la Région wallonne en tant qu'un des trois joint leaders pour l'émission d'une obligation sur 10 ans de la Caisse d'Investissement de Wallonie.

Lorsque les autorités fédérales ont développé des mesures de soutien aux investissements permettant des économies d'énergie, le Crédit Agricole a aussi pris

ses responsabilités en offrant un prêt vert, pour que les citoyens puissent profiter de l'aide des autorités.

A côté d'une gamme étendue de produits d'investissement et d'épargne ainsi que des formules de crédit, le client retail trouve aussi auprès du Crédit Agricole tous les instruments de paiement performants. La banque a poursuivi, par exemple, en 2009, le placement dans toutes les agences de terminaux de selfbanking Cash&More.

Mais la formule d'e-banking, Crelan-online.be, a également fait l'objet de beaucoup d'attention.

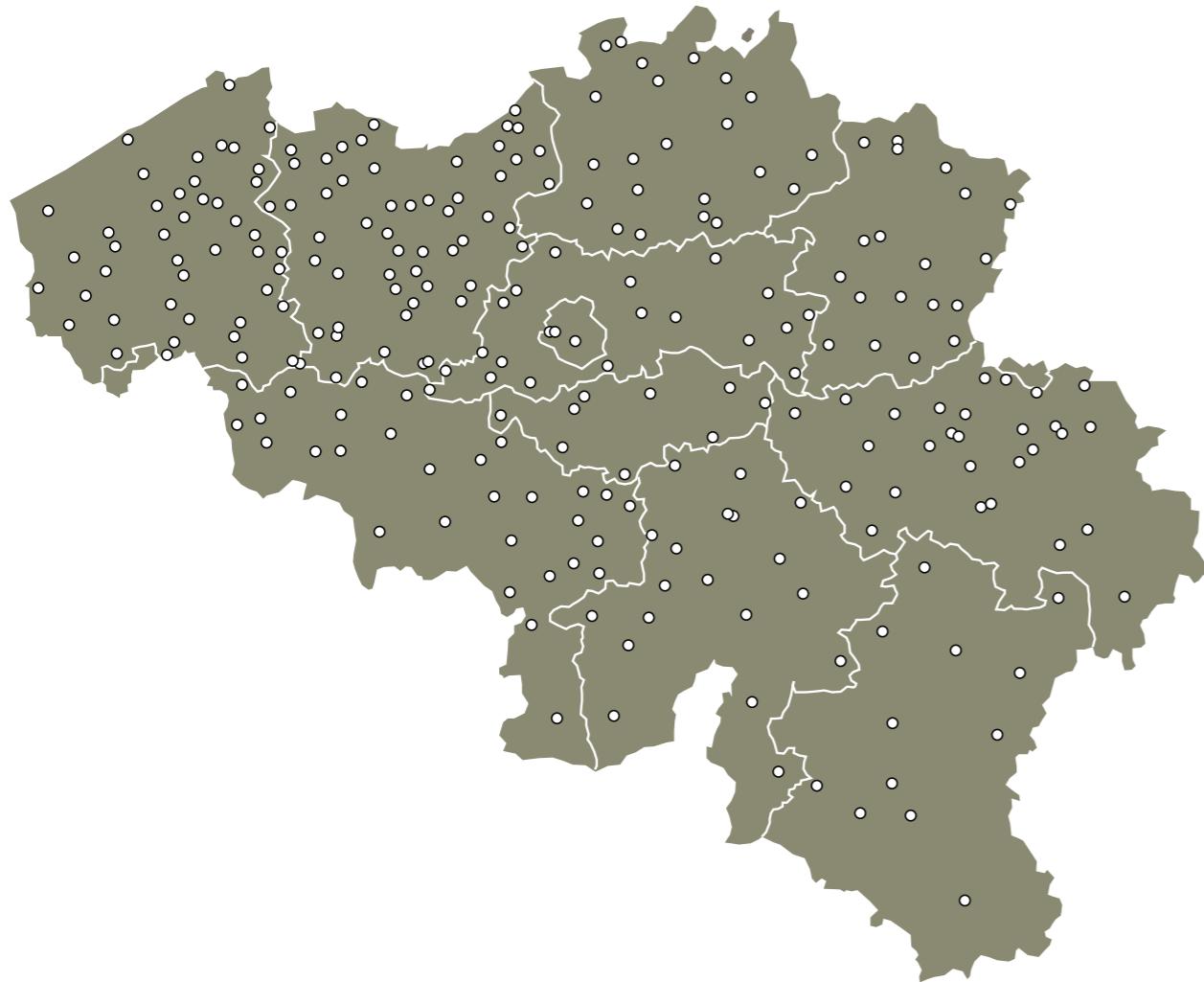
En 2009, un mouvement de réajustement considérable a été réalisé dans ce domaine grâce, entre autres, à une nouvelle structure, à l'introduction du digipass comme méthode de protection et d'authentification, à l'intégration des duplicita de compte sous une forme électronique, ou encore à la possibilité d'exporter des données historiques concernant des transactions. Ces initiatives constituaient le premier volet d'un plan ambitieux qui doit faire de Crelan-online.be le programme d'e-banking faisant autorité.

Crelan-online.be fut d'ailleurs un des pionniers de la vulgarisation des virements européens, liés au projet SEPA.



Les agences du Crédit Agricole:

Le Crédit Agricole compte 257 agences, réparties dans tout le pays.



Une banque pour clients fortunés

Début 2009, la banque a créé une nouvelle section: la Direction Personal & Private Banking.

Fin 2008, la banque a conclu un accord de coopération avec Petercam pour les clients Private Banking ayant opté pour une gestion discrétionnaire de leur portefeuille. En janvier 2009, le Crédit Agricole a repris les 5.000 clients Private Banking de Kaupthing Bank Belgium. De cette manière, l'activité a reçu dès le début une sérieuse impulsion. Une nouvelle structure a été dessinée sous la direction d'un Directeur nouvellement engagé. Aujourd'hui, une équipe de private bankers est prête pour conseiller et servir une nouvelle catégorie de clients au sein du Crédit Agricole. A côté de la gestion discrétionnaire via Petercam, une activité de gestion de fortune

du Crédit Agricole a aussi démarré et les private bankers du Crédit Agricole jouent un rôle actif dans la professionnalisation et la revalorisation des conseils en placement par le biais des agences.

La banque à taille humaine applique sa philosophie - comment pourrait-il en être autrement ?- également dans ce domaine. Les private bankers du Crédit Agricole partent de la situation personnelle de chaque client, ils prennent suffisamment de temps pour écouter leurs besoins, leurs ambitions, leur situation familiale et leurs aspirations. Ils élaborent avec les clients un planning de gestion de patrimoine personnel et individuel, en tenant compte d'affaires cruciales telles que la fiscalité, l'immobilier, la caisse de retraite, la succession... Grâce à cette approche individuelle, les objectifs formulés concrètement peuvent être atteints plus facilement.

Ici aussi, la relation de confiance durable, qui constitue la base de l'approche du Crédit Agricole est centrale.

Une banque pour les entreprises

experts pour leurs clients et peuvent les conseiller tant en matière de crédits que de placements. Ils leur garantissent un service performant et efficace.

Fidèle à son ancrage, le Crédit Agricole veut être un partenaire stratégique de premier plan des grandes entreprises du segment de l'agro-industrie. En font aussi bien partie les grandes organisations et coopératives agricoles que les entreprises en amont et en aval de ce secteur, qui constituent aujourd'hui 2/3 des grands entreprises clientes de la banque.

Grâce à une approche commerciale de niche, la banque a réussi à acquérir une part de marché représentative au

sein de l'agrobusiness et est, aujourd'hui, un partenaire important et apprécié des différentes entreprises qui composent ce segment du marché. Par sa connaissance approfondie du secteur agricole et de l'agrobusiness la banque est le partenaire idéal pour évaluer et comprendre les risques, les besoins financiers et les sensibilités particulières de ces entreprises. La banque poursuit également une stratégie de diversification prudente qui lui permet d'offrir une gamme étendue de produits et services à ses clients entreprises en dehors du groupe-cible historique.

Les PME trouvent également un interlocuteur spécialisé en la personne du Crédit Agricole. Elles peuvent se rendre auprès de l'agent proche de chez elles. Elles y trouveront toujours une oreille attentive.

Depuis 2008, la banque déploie également une stratégie spécifique pour les entreprises de taille moyenne. Des centres d'affaires décentralisés ont été ouverts à Bruxelles, Gembloux, à Gand et à Malines, afin d'offrir à cette clientèle exigeante, au travers d'une relation de proximité, son expertise spécifique et son expérience avec des solutions adaptées à ses besoins.

Une banque pour les agriculteurs et les horticulteurs

Le groupe-cible historique du Crédit Agricole, les agriculteurs et les horticulteurs, reste extrêmement important pour la banque. Ce groupe de clients peut aussi compter sur le soutien, sur une relation de confiance durable, et sur l'expertise acquise au fil des années par le Crédit Agricole. Dans le secteur agricole, le Crédit Agricole possède une part de marché remarquable qui tourne autour des 50% en Wallonie et des 25% en Flandre. La banque est donc un acteur de premier plan et un leader dans ce segment-là. En tant que banque coopérative, nous voulons utiliser notre interdépendance à l'intérieur du secteur pour soutenir le secteur et pour garantir son avenir. Le Crédit Agricole estime aussi qu'il a un rôle social à remplir. En tant que partenaire financier privilégié de l'agriculture et de l'horticulture, la banque veut encourager chaque développement dans ce secteur. Pas seulement en offrant des produits et services sur mesure, mais aussi en étant présente à tous les événements agricoles importants et en aidant la recherche scientifique et sociale en la matière.

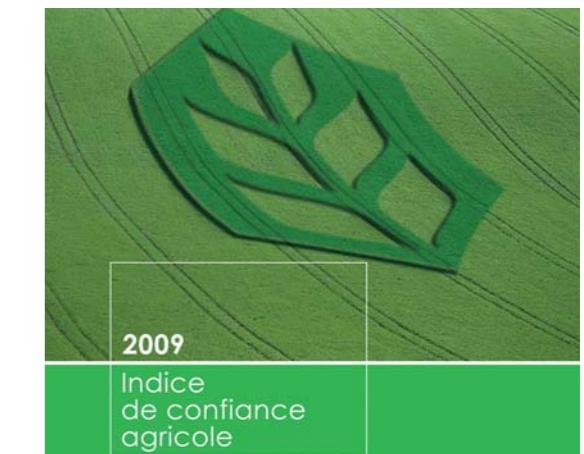
L'indice de confiance du Crédit Agricole

La banque a commencé, il y a 3 ans, une étude relative à la confiance des agriculteurs dans leur secteur, l'indice de confiance du Crédit Agricole. Le Crédit Agricole a présenté, pour la troisième fois l'année passée, les résultats de cette enquête à la foire agricole européenne de Libramont ainsi qu'une analyse des principales tendances dans le domaine agricole.

Nous avons opté en 2009 pour un échantillon représen-

tatif encore plus large, ayant pour objectif de calculer un indice de confiance pour chaque région agricole. Le groupe-cible était composé de 1.203 agriculteurs actifs dans différentes spécialisations. De cette manière, des résultats fiables sont disponibles par spécialisation et par région agricole. En 2009, nous avons constaté un recul général et fortement marqué de la confiance. Le secteur agricole et horticole a connu des temps durs.

Les indices de confiance très bas en Flandre et encore plus bas en Wallonie ont confirmé le malaise profond, constaté l'année dernière dans le secteur agricole et horticole. Les prix élevés en 2007 de certains produits de base, tels que les céréales et le lait, ont entre-temps chuté à leur niveau de référence, ce qui est catastrophique pour la rentabilité de ces secteurs. Tant la grande volatilité des prix des produits agricoles que l'augmentation continue des prix des engrains, des aliments pour bétail et de l'énergie jusqu'à la fin 2008, ainsi que les conséquences des problèmes sanitaires des bovins (les suites de la dissémi-





nation massive de la maladie de la langue bleue) ont causé de grands problèmes de liquidité. En 2008, 75% des agriculteurs et horticulteurs n'avaient pas réussi à adapter le prix de vente de leurs produits aux coûts élevés, ce pourcentage a encore augmenté jusqu'à 88% en 2009.

Cette enquête a aussi démontré que les modifications structurelles qui s'annonçaient déjà les années précédentes pour les entreprises agricoles belges se sont concrétisées de manière accélérée. La pression croissante en matière de spécialisation, liée à la croissance constante de la taille pour un nombre limité de sociétés, et l'augmentation du nombre de sociétés en agriculture est clairement perceptible. En outre, nous voyons que les entreprises agricoles, exploitées exclusivement par des forces de travail familiales, continuent à diminuer et sont remplacées par de nouvelles structures d'entreprise faisant davantage appel à des entrepreneurs

ou à de la main d'œuvre intérimaire.

Historiquement, en tant que banque agricole, le Crédit Agricole s'est toujours occupé du secteur agricole et horticole. L'aspiration a toujours été de soutenir ce secteur dans les bons et les mauvais moments et il en restera ainsi. Le Crédit Agricole demeure le partenaire de confiance du secteur agricole et veut le souligner par sa présence lors des petits et des grands événements agricoles, comme la Foire de Libramont, mais aussi par la distribution d'informations spécialisées au secteur. La banque a retenu la grande préoccupation qui ressort de cette enquête, à savoir la volatilité des prix, pour organiser un symposium à ce sujet.

Le symposium et les récompenses du Crédit Agricole

En 2007, la banque a créé les Awards du Crédit Agricole, un événement bisannuel. En 2009, la banque a décidé d'organiser tous les deux ans, en collaboration avec l'Association Belge de l'Economie Rurale, un symposium autour d'un thème actuel dans le secteur et, à cette occasion, de remettre les Awards du Crédit Agricole pour récompenser les travaux de fin d'étude d'étudiants diplômés et des meilleurs doctorats en économie rurale.

En organisant un tel événement à Agribex, le Crédit Agricole veut donner une dimension supplémentaire au Salon. En effet, le Salon est passé ces dernières années du statut de Foire pour les professionnels à celui de Salon où chacun, intéressé par l'agriculture, est présent. Agri-

bex a gagné le cœur du grand public, mais des leaders d'opinion et des responsables politiques y sont aussi de plus en plus présents. Pour le Crédit Agricole, la présence sur le salon Agribex est devenue une évidence depuis des années. Le Crédit Agricole, déjà partenaire fidèle des agriculteurs et des horticulteurs depuis des décennies, reste aux côtés de ce groupe-cible originel. En tant que banque coopérative dont le cœur balance pour l'agriculture et l'horticulture, le Crédit Agricole veut, d'une part, engager une relation durable avec ses clients et, d'autre part, soutenir aussi la recherche scientifique et sociale dans le secteur agricole.

Le 4 décembre 2009, le premier symposium du Crédit Agricole a été organisé sous le titre: "Volatilité des prix et risque sur les revenus dans le secteur agricole: comment les agriculteurs peuvent-ils faire face ?". Pendant une après-midi d'étude intensive, les orateurs issus du monde académique, économique, agricole et entrepreneurial, ont tenté de répondre à cette question préoccu-

pante. Les points de vue des autorités fédérales belges, de l'Europe, des scientifiques et des hommes sur le terrain ont été abordés.

Le Crédit Agricole a mis sur pied les Awards pour récompenser les mémoires des étudiants diplômés et les mettre en évidence. Les travaux couronnés ont été publiés sur le site web du Crédit Agricole. Les sommes d'argent attribuées lors des Awards sont dédoublées. D'un côté, chaque étudiant gagnant reçoit un chèque de 1.500 EUR, de l'autre côté, la faculté de l'université ou de l'école supérieure où l'étudiant a réalisé son mémoire, reçoit également le même montant. De cette manière, le Crédit Agricole veut valoriser et soutenir la recherche scientifique.

Au total, quatre double Awards et un Award pour le meilleur travail de doctorat en économie rurale ont été remis.





Jeroen Buysse, lauréat de l'Award pour le meilleur mémoire de doctorat: «Je souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet après-midi d'étude magnifiquement organisé. En particulier, je veux remercier le Crédit Agricole, pas seulement pour le prix qui m'enchante personnellement, mais surtout pour le rôle sociétal qu'il joue en investissant dans l'économie de la connaissance. Un investissement dans l'économie de la connaissance est la solution d'avenir pour sortir de la crise et je pense que, cet après-midi, le Crédit Agricole y a apporté une importante contribution. Je souhaite donc le remercier non seulement pour cette initiative des Awards du

Crédit Agricole, mais également pour son soutien à la recherche.»

Projets IWT

Le Crédit Agricole accorde également son appui à un certain nombre de projets scientifiques portant le nom de projets IWT. En 2009, il y en a eu quatre. Le premier, intitulé «Suivi commercial et analyse du risque en entreprise dans l'agriculture et l'horticulture», concernait l'étude et le développement d'un instrument de suivi du risque au niveau d'une exploitation agricole, prenant en compte aussi bien les risques assurables que les risques non-assurables. Le projet est mené par ILVO- département agriculture et société (ILVO = Institut pour la recherche en agriculture et en pisciculture, une section du ministère flamand de l'Agriculture).

Le but général est d'arriver à un instrument d'analyse et de suivi du risque orienté entreprise, qui soit aussi applicable concrètement et testé aux normes de durabilité. La brochure «La volatilité des revenus agricoles», qui a été distribuée au symposium du Crédit Agricole, en était un premier résultat.

Les autres projets IWT, soutenus par la banque en 2009, sont les suivants:

- Stratégies et instruments pour l'indemnisation des services publics prestés par le secteur agricole
- Opportunités et menaces de la problématique de l'énergie pour le secteur agricole
- Fixation des prix et allocation de droits en agriculture et horticulture

Récompenses pour la fonction d'entrepreneur et l'initiative innovante

Le Crédit Agricole a accordé pour la première fois en 2009 son aide aux prix Agrafiek qui ont récompensé, par secteur, des agriculteurs et des horticulteurs, ainsi que des entrepreneurs de travaux agricoles. Le Crédit Agricole a encore délivré deux prix à cette occasion pour l'initiative la plus innovante dans le secteur, une en Flandre et une en Wallonie.

Conseil spécialisé

Une équipe d'ingénieurs agronomes est prête au quotidien à anticiper les nouveaux besoins des agriculteurs et à suivre les dernières tendances en la matière. Des entités spécialisées comme les cellules FIAW (Fonds d'Investissement Agricole Wallon), VLIF (Vlaams Landbouwinvesteringsfonds), ISA (Investissement dans le Secteur Agricole) et le CCAB (Centrum voor Agrari-

sche Boekhouding en Bedrijfsleiding) permettent de fournir un conseil professionnel et un soutien personnalisé. Ces entités aident les agriculteurs et les horticulteurs à respecter les législations, à mener une comptabilité et une économie d'exploitation, à remplir leur déclaration pour la banque du lisier et à tenir une fiscalité agricole.

En tant que partenaire financier privilégié du secteur agricole et horticole, le Crédit Agricole attache beaucoup d'importance à la communication et organise régulièrement des tables-rondes autour d'un thème spécifique, actuel et cher au secteur. La banque diffuse également de l'information spécialisée et des brochures via le site www.creditagricole.be.

Tables rondes

Les années précédentes, une série de tables rondes ont été tenues au siège central autour de sujets agricoles spécifiques.

Ces journées d'études sont très appréciées par nos agents, par les spécialistes de l'agriculture et par les personnes intéressées; elles sont un enrichissement pour chacun. Il était donc logique que nous partagions notre savoir-faire, notre expérience et notre connaissance avec les agriculteurs en organisant des tables rondes à l'extérieur. L'an dernier, les clients agriculteurs de la banque ont ainsi été invités à quatre tables rondes portant sur des sujets spécialisés dans les secteurs du bétail, des porcs, des fruits et des légumes.



Développement durable

et pour examiner quelles initiatives supplémentaires seraient nécessaires et envisageables pour stimuler davantage le développement durable et l'entrepreneuriat socialement responsable. C'est pourquoi une commission d'experts «développement durable» a été créée ainsi que différents groupes de travail thématiques. Un consultant (Cap Conseil) a été sollicité, les premières analyses ont été réalisées et la Direction a pris un certain nombre de décisions concernant de futures initiatives: rendre la politique de mobilité plus verte, augmenter

Le Crédit Agricole a pris ces dernières années déjà un certain nombre d'initiatives qualifiées de «développement durable». En 2009, la banque a décidé de faire une analyse de ce qui existait dans ce domaine, pour mesurer l'efficacité de ces initiatives, pour les structurer

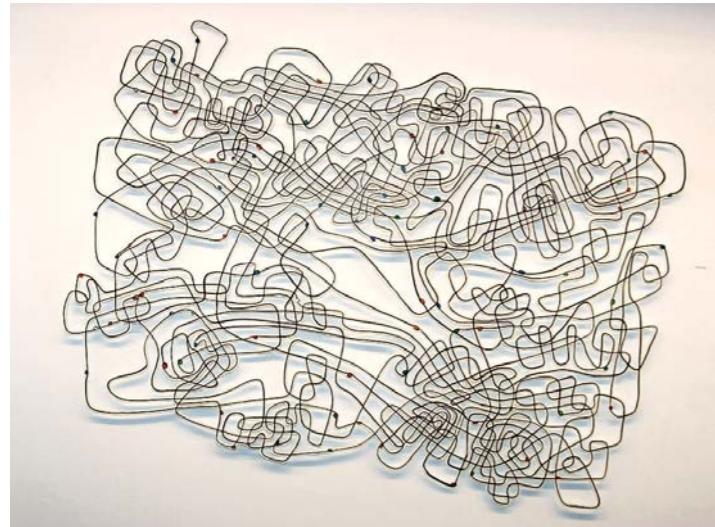
l'offre de produits verts, rédaction d'un bilan environnemental...).

La politique du développement durable que la banque mène depuis quelques mois et veut encore renforcer, s'inscrit parfaitement dans la philosophie de la banque coopérative à taille humaine. Pour le Crédit Agricole, les valeurs coopératives ne sont pas des notions creuses, mais bien des valeurs concrètes que la banque applique activement dans sa politique quotidienne. Des valeurs telles que la durabilité, la solidarité, la cordialité, la personnalisation et l'écoute se retrouvent dans l'approche des clients et dans les relations avec les actionnaires, mais aussi dans la politique HR, dans la politique de mécénat, dans la politique de sponsoring, la politique d'environnement et la politique caritative du Crédit Agricole.

Pour construire une relation durable avec les clients, le Crédit Agricole a lancé Fidelio. Fidelio est un concept qui repose sur les valeurs coopératives de la banque. Il est accessible à tous les clients de la banque et a pour but de consolider la relation de confiance.

Le Crédit Agricole attache aussi une grande importance aux relations cordiales, transparentes et ouvertes avec les actionnaires. Pour consolider ce lien de confiance, un voyage d'études a été organisé en 2009: les actionnaires belges (les Caisses coopératives belges Agricaisse et Lanbokas) furent invités par René Carron, le Président de Crédit Agricole SA, au Crédit Agricole des Savoie. Une réunion de travail fut l'occasion de présenter les deux banques de manière détaillée. Elle fut suivie d'échanges particulièrement intéressants.

Inversement, quelques Caisses régionales



françaises ont également visité la Belgique, l'occasion d'organiser, chaque fois, une réunion de travail au Siège du Crédit Agricole.

Ainsi, "l'Amicale des Caisses Régionales du Nord et de l'Est" a organisé son congrès annuel en Belgique, en mai 2009.

Le Crédit Agricole s'est donné pour but de soutenir de jeunes artistes prometteurs dans la réalisation de leurs ambitions. A cet effet, la banque a créé sa propre Galerie Dupuis en 1998. Par ce mécénat, le Crédit Agricole veut donner la chance à des artistes talentueux de faire découvrir leur travail au grand public et d'entrer en contact avec d'autres artistes lors du vernissage organisé pour eux. Une manière pour la banque de donner un coup de pouce à de jeunes talents.

La banque à taille humaine est également attachée au sport, le sponsoring de sa propre équipe cycliste en est la preuve. La banque a décidé de soutenir le cyclisme, le

cyclo-cross et le mountainbike parce que les valeurs caractéristiques de ces sports, à savoir la persévérance, l'esprit d'équipe et la solidarité s'harmonisent avec les valeurs de la banque. Ici aussi, la banque a opté pour un partenariat durable: en 2010, la banque entame, en effet, sa dixième année comme sponsor principal du cyclisme.

Chaque année, la banque soutient également quelques actions caritatives, la préférence du Crédit Agricole allant à des projets caritatifs dans lesquels ses collaborateurs sont impliqués. Lorsque la banque soutient une action, il ne s'agit pas d'un simple don, mais d'un véritable engagement du personnel de la banque. En 2009, le Crédit Agricole a soutenu la recherche sur le cancer, la banque a également participé à un projet de la Fondation Roi Baudouin ainsi qu'à un projet culturel de Ter Bruyninge, une école d'enseignement spécialisé. Début 2010, une grande action a été organisée parmi les collaborateurs de la banque pour venir au secours des habitants de Haïti et participer à la reconstruction de ce pays.



Les filiales du Crédit Agricole

ducts et commercialiser les produits d'assurance financiers de Axa sous sa propre marque. A cet effet, un accord de distribution a été conclu avec Axa Belgium.

Trois produits maison sont déjà commercialisés: l'assurance solde restant dû, l'assurance temporaire décès et l'assurance solde de financement. Pour ce dernier produit, une synergie a été établie avec une autre filiale du Crédit Agricole, Europabank. Cette synergie est un grand succès, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

Crédit Agricole Assurances

Depuis 2007, le Crédit Agricole est un bancassureur.

La branche Assurances est du ressort de la filiale Crédit Agricole Assurances. Sa mission est double: développer et vendre ses propres

Grâce à la création de Crédit Agricole Assurances, basée sur une solide informatisation, le Crédit Agricole peut désormais mieux identifier le profil financier complet de ses clients et y faire correspondre son offre.

2009 fut une année excellente pour Crédit Agricole Assurances. Les objectifs ont été largement dépassés. Ce succès est dû à la fiabilité des produits et au professionnalisme en matière de vente et de service.

Europabank

Europabank, fondée il y a 45 ans, est arrivée au sein du Groupe Crédit Agricole en 2004. Dès le départ, cette banque a misé sur des agences bien situées d'un point de vue commercial. Elle est donc présente de manière marquée dans tous les centres commerciaux des villes de Flandre. Ces dernières années, le réseau d'agences s'est surtout développé en Wallonie où le nombre d'agence continuera à croître à l'avenir. Début 2010, Europabank a ouvert sa 40ème agence.

Europabank est une banque de niche typique. Elle propose une gamme spécifique de produits et de services. Elle est d'ailleurs très connue en tant que spécialiste du crédit à la consommation. Les commerçants connaissent également la banque en tant qu'exécuteur des transactions effectuées avec les cartes de paiement Visa et MasterCard. Europabank est également appréciée des entreprises, des classes moyennes et des professions libérales pour les leasings financiers qu'elle propose. De plus, les agences de Europabank commercialisent également les produits d'assurances du Crédit Agricole; Europabank, comme Keytrade Bank, tra-

vaille de manière autonome et sous sa propre marque.

En 2009, Europabank a rempli son rôle de banquier –comme d'habitude– de manière traditionnelle. Les dépôts classiques tels que les bons de caisse, les comptes d'épargne et à terme ont été transformés en crédits, prêts et leasings. Cette façon adéquate d'exercer son métier de banquier permet à la banque d'obtenir des résultats excellents depuis des années. En ce qui concerne le rendement sur fonds propres, Europabank est d'ailleurs dans le top 5 des banques belges.

Keytrade Bank

Keytrade Bank est devenue filiale à part entière du Crédit Agricole en 2007. Son intégration constituait une opportunité stratégique de diversification.

Keytrade Bank propose une offre intégrée de services boursiers et bancaires en ligne à ses clients. Sur une même plateforme, elle fournit des services de courtage à prix 'discount', des produits d'épargne intéressants ainsi que des services bancaires à moindre frais. Plus de 115.000 clients en Belgique, au Luxembourg et en Suisse lui font déjà confiance.

Keytrade Bank est concurrencée à la fois par des acteurs purement «en ligne» et par les initiatives des plus grandes banques belges dans le domaine de l'internet. Malgré cela, sa progression s'est faite, en 2009, en conquérant plusieurs centaines de millions d'avoirs sur les banques classiques. En novembre, elle a gagné le titre de «Meilleur Courtier en ligne» et réaffirmé ainsi son leadership incontesté.

Sur le plan de la communication, le nouveau thème central de ses campagnes radio et internet, «L'évolution est en marche», a permis d'augmenter

la notoriété de la banque auprès d'un large public. En matière d'innovation, Keytrade Bank a lancé en juin le premier site mobile belge intégrant un éventail complet de fonctions bancaires et boursières. Dans la foulée, elle a également lancé un plan d'épargne sur fonds d'investissement, le «Fund Savings Plan», qui se différencie par sa flexibilité et sa philosophie d'architecture ouverte.

Enfin, en 2009, Keytrade Bank a parfaitement réussi l'intégration de 16.000 clients en ligne de Kaupthing Bank Belgium. Non seulement cette catégorie de nouveaux clients a exprimé une très grande satisfaction vis-à-vis de l'accueil que lui ont réservé les équipes de Keytrade Bank, mais elle a également choisi, dans sa très grande majorité, d'y conserver ses avoirs.

En doublant de taille en 3 ans, Keytrade Bank a ainsi dépassé depuis longtemps le statut d'acteur de niche pour celui de supermarché financier avec plus de 4,4 mia EUR d'actifs sous gestion.

Emprunter TOUS BUTS

5,65% TAEG*

070 222 300 www.europabank.be

europabank

* TAEG = taux annuel effectif global de 5,65 % net appliquant au taux d'intérêt et à la durée minimum de remboursement 10.000,00 euros à l'acte d'emprunt et des frais minimaux. Ce taux n'est pas comparable avec l'offre d'emprunt à la banque et n'est pas destiné pour la référence à la remboursement anticipée ou de prépaiement en cours d'emprunt. Pour la banque, il existe une limite d'acceptation de votre demande et une limite d'appréciation de votre demande. Europabank SA - Bruxelles - BNP Paribas - 7000 Gen - T 02 34 02 300 - F 02 34 02 300

L'ÉVOLUTION EST EN MARCHE



KEYTRADE
BANK

www.keytradebank.com



05

Rapport de gestion sur l'exercice 2009 en mode consolidé

Le Groupe Crédit Agricole a émergé plutôt intact de cette crise profonde et a même gagné en notoriété au cours des dernières années; la reprise, au plus fort de la crise, des clients en détresse de Kaupthing Bank Belgium n'en est pas la moindre des preuves. Cet élément, combiné à une politique soutenue de diversification et à des campagnes de marketing bien ciblées, a conduit en 2009 à des volumes commerciaux exceptionnels, tant sur le plan de l'activité d'épargne et de placement que sur celui de l'octroi de crédit, et à l'accueil de 50.000 nouveaux clients.

Après le tsunami financier qui éclata en 2007 et déferla sur le monde bancaire en 2008, l'année 2009 a montré quelques signes d'une timide reprise. La récession a pris fin mais la crise va encore durer un certain temps et des mesures gouvernementales et de contrôle seront prises pour renforcer la solvabilité des banques.

Le Groupe Crédit Agricole a émergé plutôt intact de cette crise profonde et a même gagné en notoriété au cours des dernières années; la reprise, au plus fort de la crise, des clients en détresse de Kaupthing Belgium n'en est pas la moindre des preuves. Cet élément, combiné à une politique soutenue de diversification et à des campagnes de marketing bien ciblées, a conduit en 2009 à des volumes commerciaux exceptionnels, tant sur le plan de l'activité d'épargne et de placement que sur celui de l'octroi de crédit, et à l'accueil de 50.000 nouveaux clients.

Grâce à une politique financière prudente et à des provisions sur le portefeuille crédits d'un niveau tout à fait acceptable compte tenu de la récession économique, le Crédit Agricole a à nouveau réussi à enregistrer un beau résultat.

Il en va de même pour les autres entités du Groupe, Europabank, Keytrade Bank et Crédit Agricole Assurances qui affichent des bénéfices de premier ordre. Le résultat consolidé du Groupe Crédit Agricole selon les normes IFRS s'élève à 42,7 mio EUR, soit 23,8% de plus qu'en 2008.

Les Conseils d'Administration des Caisse Coopératives Agréées vont proposer à leurs Assemblées Générales respectives de distribuer un dividende coopératif de 5%, une rémunération intéressante pour les plus de 130.000 coopérateurs.

Le Conseil d'Administration tient à remercier tous les collaborateurs de la Banque et du Groupe pour leur bonne prestation et pour leur engagement tout au long de l'année.

Au cours des années à venir, le Groupe Crédit Agricole va poursuivre sa politique de diversification afin de croître encore, sans renier ses racines, et de continuer à se positionner comme une véritable alternative aux grands acteurs du marché.

Structure du Groupe Crédit Agricole, actionnariat et stratégie de croissance

Structure du Groupe Crédit Agricole

La SA Crédit Agricole et ses Caisse Coopératives Agréées CVBA Lanbokas et SCRL Agricaisse, dont les engagements

sont solidaires entre elles, forment une fédération d'établissements de crédit au sens de l'article 61 de la loi du 22 mars 1993 sur le statut des établissements de crédit, la SA Crédit Agricole assumant le rôle d'établissement central.

Les huit Caisse Coopératives Régionales complètent l'ancrage coopératif de la fédération d'établissements de crédit et leurs statuts prévoient également la solidarité avec les engagements des autres entités.

Le capital coopératif des Caisse Coopératives Agréées et des Caisse Coopératives Régionales est détenu par 130.650 coopérateurs, agriculteurs et particuliers. La gestion opérationnelle de toutes les entités précitées est assurée par le Comité de Direction de la SA Crédit Agricole.

L'ensemble formé de la SA Crédit Agricole et de ses Caisse Coopératives Agréées et Régionales est dénommé dans le présent rapport "le Crédit Agricole" ou "la Banque", alors que le vocable plus large "Groupe Crédit Agricole" ou "le Groupe" fait référence à toutes les entités ou filiales, citées ci-dessous et comprises dans la consolidation par intégration globale.

Les Caisse Coopératives Agréées Lanbokas et Agricaisse détiennent, ensemble avec la Fédération des Caisse du Crédit Agricole, société coopérative œuvrant à la coor-

dination des activités des Caisse Coopératives Agréées et à leur représentation auprès de la SA Crédit Agricole, 50% des actions et des droits de vote y afférents de la SA Crédit Agricole. Les actions ainsi détenues donnent droit à un tiers des dividendes à distribuer.

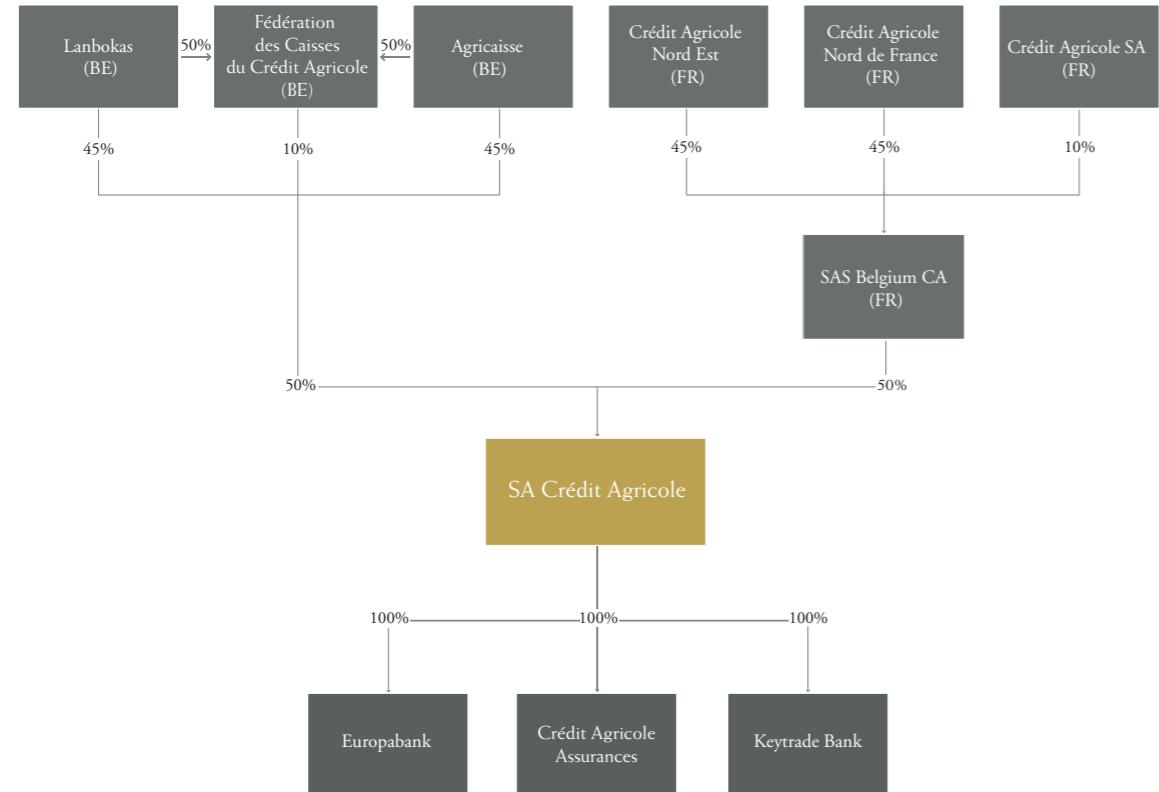
Les 50% restant des actions de la SA Crédit Agricole sont détenus par la SAS de droit français Belgium CA et les actions ainsi détenues lui donnent droit à 50% des droits de vote et à deux tiers des dividendes à distribuer. L'actionnariat de Belgium CA est composé, pour 45% chacune, par la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Nord de France et la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Nord-Est, et pour 10% par Crédit Agricole SA.

Les comptes des filiales de la SA Crédit Agricole, c'est à dire Europabank depuis 2004, Keytrade Bank depuis 2005 et Crédit Agricole Assurances depuis 2007, de même que ceux de Reagra, société luxembourgeoise de réassurance, et de la Fédération des Caisse Coopératives Agréées, sont compris dans le périmètre de consolidation des comptes annuels du Groupe Crédit Agricole, en vertu de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit.

Le schéma ci-dessous reprend la structure du Groupe Crédit Agricole sous forme simplifiée, sans les sociétés coopératives régionales ni Reagra, afin de préserver la clarté de la présentation.

Actionnariat et stratégie de croissance

Dans la ligne de la stratégie de croissance externe développée depuis l'entrée du Crédit Agricole français dans le Groupe Crédit Agricole, deux acquisitions ont eu lieu, en 2004 et 2005, qui ont apporté au Groupe Crédit



Agricole des clientèles très ciblées et un volet de haute technicité financière en matière de bourse et de placements en ligne.

Le Crédit Agricole est ainsi devenu actionnaire à 100% de Europabank en 2004 et la reprise de Keytrade Bank s'est déroulée en plusieurs phases de 2005 à 2007, la banque détenant depuis ce moment une participation de 100%.

La réflexion menée depuis plusieurs années par le Groupe Crédit Agricole quant à la stratégie de positionnement en tant que bancassureur s'est concrétisée par la combinaison de deux volets différents, à savoir d'une part, la constitution en mars 2007 de la SA Crédit Agricole Assurances, filiale à 100% de la Banque, avec pour objet social la distribution de produits propres, principalement des assurances solde restant dû, liées à diverses formes de crédits et d'autre part, la conclusion en août 2007 d'un accord de distribution avec la SA AXA Belgium portant sur des produits financiers d'assurance

labellisés Crédit Agricole et distribués par le réseau commercial de la Banque.

La croissance et la diversification se sont poursuivies et la Banque a élargi son champ d'activités à la gestion discrétionnaire de patrimoine ou Private Banking, en deux volets successifs, d'abord en partenariat avec Petercam, aux termes d'une convention de collaboration du 9 décembre 2008, et ensuite par le lancement en 2009 d'une activité de Personal et Private Banking propre déployée dans une structure interne.

Cette activité de Personal et Private Banking s'est inscrite dans la stratégie de croissance de la Banque, en particulier sur le plan de la reprise par la Banque des 5.000 clients Kaupthing Belgium gérés en Private Banking, aux termes d'une convention du 16 janvier 2009 avec Kaupthing Bank Luxembourg.

Le Crédit Agricole ne dispose pas de succursale.

Gouvernance d'entreprise

Conseils d'Administration et Comités de Direction

Le Conseil d'Administration de la Banque s'est réuni à six reprises au cours de l'année; en son sein fonctionnent le Comité d'Audit, le Comité de Rémunération et le Comité Stratégique, qui prépare les axes stratégiques

pour le Conseil.

L'Assemblée Générale du 23 avril 2009 a accordé la démission de ses fonctions à M. Bernard Mary et a nommé pour le remplacer M. Thierry Aubertin, Directeur Général de Crédit Agricole Nord Est.

La même Assemblée Générale du 23 avril 2009 s'est prononcée sur le renouvellement des mandats des administrateurs nommés sur proposition de l'actionnaire français, MM. Alain Diéval, Paul Bernard, Gabriel

Hollander, Jean-Pierre Laporte et Philippe de Cibeins, ainsi que des administrateurs nommés sur proposition des caisses coopératives belges, MM. Jean-Pierre Champagne, Robert Joly, Fernand George et Camiel Adriaens. La Présidence du Conseil a été réattribuée à M. Alain Diéval.

Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois en 2009; sa composition a été adaptée pour y intégrer



Alain Diéval, Président du Conseil d'Administration de la SA Crédit Agricole.

M. Thierry Aubertin en remplacement de M. Bernard Mary. Le Comité d'Audit est présidé par M. Fernand George et comprend MM. Alain Diéval, Thierry Aubertin et Jean-Pierre Dubois; y assistent aussi le Président du Comité de Direction et le directeur Audit Interne. Les membres du Comité d'Audit disposent tant de manière collective qu'individuelle des compétences requises par la loi du 17 décembre 2008 en matière d'audit et de comptabilité.

Le Conseil d'Administration du 19 mars 2009, sur base de l'avis favorable de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, ou CBFA, a renouvelé le mandat de M. Luc Versele en tant que Président du Comité de Direction et de MM. Rik Duyck et Patrick Lewahert en tant que membres du Comité de Direction. La composition du Comité de Direction est inchangée.

Au sein de Keytrade Bank, M. Thierry Aubertin a été nommé comme administrateur, en date du 20 avril 2009, pour reprendre le mandat de M. Bernard Mary, démissionnaire.

La composition du Comité de Direction est également inchangée.

Chez Europabank, la SPRL V.C. Management, avec comme représentante permanente Madame Véronique Corby, a été nommée administrateur en date du 16 novembre 2009, en remplacement de M. Bernard De Wit.

Lors du Conseil d'Administration du 18 janvier 2010, M. Jan Annaert a été nommé en qualité d'administrateur indépendant.

Aucun changement n'est intervenu au sein du Comité de Direction.

Au sein de Crédit Agricole Assurances, aucune modification n'est intervenue en 2009 dans la composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

Conformément à l'article 27 § 2 de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et au règlement de la CBFA en la matière, la Banque est tenue de rendre publiques les fonctions externes exercées par ses administrateurs et dirigeants effectifs en dehors du Groupe Crédit Agricole; cette publication s'est faite par la voie du site Internet de la Banque www.credit-agricole.be.

Collège des commissaires

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole sont contrôlés depuis 2005 par les Cabinets Deloitte et KPMG, qui forment un collège; leur mandat a été renouvelé en 2008 pour 3 ans.

Le Cabinet Deloitte est représenté par M. Bernard De Meulemeester et le Cabinet KPMG par M. Eric Clinck.

Modifications statutaires

Les statuts de la SA Crédit Agricole ont été modifiés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 18 juin 2009 pour consacrer l'augmentation de capital de 15.200.000 EUR, entièrement libérés, soit 7.600.000 EUR par la SAS Belgium CA et 3.800.000 EUR par chacune des caisses belges, la SCRL Agricaisse et la CVBA Lanbokas. De la sorte le capital a été porté à 138.513.274,40 EUR, sans création d'actions nouvelles.

Les statuts de la SA Keytrade Bank ont été modifiés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 mars 2009

pour consacrer d'une part, la modification de la date de l'Assemblée Générale ordinaire et d'autre part, l'augmentation de capital de 2.500.000 EUR par la SA Crédit Agricole afin de porter le capital social 18.338.364,27 EUR, sans création d'actions nouvelles.

Bonne gouvernance

En application de la circulaire de la CBFA du 30 mars 2007, la Banque a revu le fonctionnement de ses organes et le contenu de son Memorandum de bonne gouvernance communiqué à la CBFA le 31 mars 2008, pour y intégrer les évolutions dans son organisation, ses nouvelles activités de même que le suivi réservé aux circulaires de la CBFA du 9 mai 2008 sur le contrôle interne et du 8 mai 2009 sur l'honorabilité des dirigeants, ainsi qu'à la loi du 17 décembre 2008 sur le Comité d'Audit dans les entreprises financières. La désignation d'un administrateur indépendant siégeant au Comité d'Audit interviendra dans le courant du deuxième trimestre 2010, après concertation avec la CBFA.

Une grande importance a été attachée aux aspects de bonne gouvernance au niveau du Groupe Crédit Agricole; une charte de compliance de Groupe a été rédigée en collaboration avec les filiales et la mise en place d'un Comité Financier Groupe a été décidée. Cette instance aura pour mission la définition de la politique financière du Groupe, outre l'adoption d'un scénario commun de taux; les domaines d'action de ce Comité sont le risque de taux et de liquidité, y compris l'affectation des liquidités au sein du Groupe, et la gestion des portefeuilles financiers des entités du Groupe. Le rôle de la Banque en tant que pilote du Groupe a été renforcé par la signature d'une convention consacrant un pool d'audit couvrant plusieurs entités du Groupe et par l'outsourcing à la Banque d'une partie du front office de la

gestion du portefeuille de placements de Keytrade Bank. En application de la circulaire de la CBFA du 9 mai 2008 sur l'évaluation du contrôle interne, le management de la Banque a procédé à l'évaluation de son système de contrôle interne et met progressivement en place un dispositif de contrôle permanent de second degré, qui cadre avec les prescriptions de la CBFA et avec la méthodologie de contrôle interne utilisée par son actionnaire français.

Le rapport est basé sur des self-assessments de toutes les directions de la Banque quant aux mesures de contrôle interne développées et vise à apprécier si elles sont suffisantes et en accord avec le cadre réglementaire en vigueur; les faiblesses identifiées se sont traduites en mesures correctrices dont le suivi sera pris en charge par l'entité Contrôle permanent.

Le rapport annuel sur le contrôle interne a été transmis à la CBFA le 30 janvier 2010.

L'année 2009 a vu se concrétiser une série de développements en matière de déontologie comme la publication

d'un code général de déontologie et d'un code relatif aux transactions personnelles des dirigeants et collaborateurs sur instruments financiers, entièrement revu pour être en conformité avec les prescriptions de MIFID.

La Banque a revu sa politique de rémunération des dirigeants effectifs et non effectifs et du personnel salarié afin d'en vérifier la conformité avec les recommandations de la circulaire du 26 novembre 2009 de la CBFA, particulièrement quant à la gestion prudente des risques sur le plan des composantes variables de la rémunération des dirigeants effectifs. La politique de rémunération s'inscrit parfaitement dans le cadre réglementaire, tant pour le personnel salarié que pour les dirigeants effectifs et non effectifs; elle a été approuvée par le Conseil d'Administration du 18 mars 2010 et communiquée à la CBFA.

Enfin, les principes de base du Memorandum de bonne gouvernance ont été publiés sur le site de la banque www.credit-agricole.be, selon les recommandations de la CBFA.



Conseil d'Administration de la SA Crédit Agricole

Maîtrise des risques: évolution des missions-clés

Gestion générale des risques

Le Groupe Crédit Agricole a poursuivi en 2009 la maîtrise de ses risques au travers de la structure pyramidale des Comités Risque crédit, Risques finan-

ciers et Risques opérationnels, outre les aspects de cohérence de la politique de risques du Groupe assurée au sein des Comités Risques filiales. Tous ces Comités rapportent au Comité de Direction soit directement soit par le biais du Global Risk Comité, présidé par le Président du Comité de Direction de la Banque.

La gestion structurée des fonds propres s'est appuyée en 2009 sur les trois volets développés à cet effet.

Tout d'abord les tableaux de bord reprenant les indicateurs-clés des risques de marché, de crédit et opérationnels pouvant affecter les fonds propres de la Banque ont été enrichis d'éléments permettant d'apprécier les risques de concentration.

Ensuite et comme en 2008, le modèle mis au point pour projeter le ratio de solvabilité dans l'avenir s'est basé sur des volumes budgétés et sur des paramètres servant de base à diverses simulations dans des circonstances différentes, y compris des situations de stress liées à des variations économiques. Les résultats dégagés par ce modèle ont été utilisés pour déterminer la stratégie liée aux besoins en fonds propres de la Banque et le Plan Tactique 2010 de la Banque a intégré des actions commerciales visant à augmenter les fonds propres et à assurer l'équilibre structurel du bilan.

Enfin, la Banque a poursuivi le projet ICAAP, en application des prescriptions de la CBFA.

Sur base d'une taxonomie uniforme au niveau du Groupe et de l'inventaire complet de tous les risques relevant, un exercice de détermination des fonds propres en fonction des risques mesurés et des besoins économiques, au-delà des prescriptions réglementaires, a été mené pour toutes les entités du Groupe.

Risque crédit

La Banque a accordé en 2009 une attention toute particulière au processus d'octroi de crédits et à une orthodoxie rigoureuse dans les critères d'acceptation et de constitution de garanties.

La maîtrise du risque crédit est basée d'une part, sur la politique crédits et d'autre part, sur un système de séparation des pouvoirs dans l'activité crédits. Ainsi divers Comités interviennent dans l'appréciation du risque. Le Comité de Direction et le Comité d'Engagements Crédits se partagent les compétences d'octroi des crédits selon certains seuils d'encours crédits des clients. Le Comité de Surveillance Crédits est compétent pour la gestion de l'encours, notamment pour les crédits sous surveillance rapprochée et le Comité des Provisions Crédits est compétent pour le placement sous statut de défaut qualitatif, la fixation et l'adaptation des réductions de valeur, la dénonciation de crédits et l'amortissement des créances.

Dans le cadre du projet de mise aux normes Bâle II avec en point de mire le passage en méthode avancée, IGL ou l'Inspection Générale du Crédit Agricole France, a mené une inspection approfondie, nécessaire à une prévalidation avant présentation du dossier à la Commission bancaire française et à la CBFA.

L'Inspection a porté sur le développement, l'implémen-

tation et le back testing des modèles de la Banque, qui avaient déjà été validés en 2008 par le Comité des Normes et Méthodes du Crédit Agricole France.

Une attention toute particulière a été portée par IGL à la qualité des données utilisées pour la production des ratings internes.

Le rapport d'IGL a conclu à une prévalidation du projet Bâle II, sous réserve de compléter la documentation des modèles par un dictionnaire exhaustif et descriptif des données utilisées et de compléter le dispositif par une série de mesures de contrôle interne.

Cette prévalidation par IGL et les plans d'actions établis par la Banque permettent de prévoir l'homologation du dossier de passage en méthode avancée pour juin 2010.

Risques de taux, de liquidité et de marché

Le Comité Financier Groupe a été instauré en 2009 et ses compétences ont été fixées. Il est présidé par le Président du Comité de Direction de la Banque et composé entre autres des Présidents des Comités de Direction des autres entités du Groupe. Il définit la politique financière du Groupe ainsi qu'un scénario commun de taux; il se charge aussi de la mise en place de principes communs et de règles générales gouvernant le risque de taux et de liquidité et la gestion des portefeuilles financiers des entités du Groupe, ainsi que les méthodes de fixation de limites et de reporting. Enfin, il est compétent pour initier d'éventuels projets de Groupe en matière financière, sur propositions de groupes de travail créés au sein de toutes les entités du Groupe.

Dans un souci d'assurer une plus grande cohérence du suivi des risques financiers, le Comité Financier installé en 2008 par la Banque a fait l'objet d'une extension de compétences en 2009 en ce sens qu'il pilote désormais

l'ensemble des activités financières de la Banque, soit l'activité ALM (gestion du risque de taux, de contrepartie et de liquidité, y compris la trésorerie de la Banque) et l'activité de gestion du portefeuille financier de la Banque. Le Comité Financier prépare également les réunions du Comité Financier Groupe, notamment pour l'établissement du scénario de taux commun à toutes les entités du Groupe.

En ce qui concerne la liquidité, élément-clé en 2009, la Banque a, comme en 2008, traversé la crise sans difficultés, tout en subissant le coût lié au contexte de crise.

Diverses mesures structurelles ont été prises pour assurer la liquidité, dont une plus grande intégration de la gestion au niveau du Groupe, entre autres par l'utilisation des possibilités de liquidité de la part de Keytrade Bank et de Europabank.

Le programme de titrisation d'un portefeuille de 700 mio EUR de crédits hypothécaires a été finalisé en 2009 par la Banque; les crédits ont été vendus à un Special Purpose Vehicle constitué pour cette opération sous le nom d'Hypolan. Les titres créés ont pour la grande majorité été achetés par la Banque et peuvent par le biais d'opérations via le tender de la Banque Centrale Européenne assurer plus de 460 mio EUR de liquidités supplémentaires.

Tout au long du déroulement de la crise financière, la Banque n'a été confrontée à aucun problème de liquidités, bien au contraire.

Des stress tests sur la liquidité, basés tant sur une hypothèse de risque propre à la Banque que de risque touchant à tout le secteur bancaire, ont été menés à la demande de la CBFA, avec des résultats concluants.

Du fait de sa politique d'investissement prudente, la Banque ne détient en portefeuille aucun titre qui a été significativement influencé par les effets négatifs de la crise. Les moins-values latentes, actées en 2008, ont été sensiblement réduites en 2009.

Seuls deux emprunts perpétuels ont dû faire l'objet d'une réduction de valeur de l'ordre de 1,2 mio EUR en IFRS, en application des règles d'évaluation en la matière et du fait de diminutions successives de leurs ratings.

Pour ce qui concerne les filiales, le portefeuille financier de Europabank, essentiellement composé d'OLO's, n'a pas souffert de la crise, tandis que Keytrade Bank a acté une réduction de valeur pour un montant de 6,64 mio EUR sur un CDO.

La position des taux à la baisse en 2008 a progressivement été réduite au cours de l'année 2009 vers une position plus neutre par la conclusion d'une série de swaps de taux.

Cette politique de couverture réduit l'augmentation des résultats nets d'intérêts pour 2009, mais elle protège la Banque contre des risques de taux excessifs au cours des années à venir.

Risques opérationnels

Le Comité Risques Opérationnels assure la maîtrise des risques opérationnels au sein de la Banque; une série d'actions ciblées ont été menées en 2009, d'une part pour assurer la maîtrise du risque opérationnel de discontinuité des activités lié à une éventuelle pandémie de la grippe mexicaine et d'autre part pour intégrer dans le périmètre des risques opérationnels certaines composantes du système de Flex Office liées à la mobilité des collaborateurs et au principe du clean desk.

Le Département Risk Management a poursuivi en 2009 le développement du système de suivi des incidents à caractère opérationnel par le biais d'un Risk assessment trimestriel au départ des entités responsables du suivi du risque opérationnel en première ligne, tant pour les activités du siège que pour celles du réseau; ce système permet au Risk Management de mieux estimer, en seconde ligne, le profil de risque des entités et activités concernées et de mettre en place les corrections qui s'imposent, pour toute la Banque.

La politique de gestion des risques opérationnels a été revue, en synergie avec Europabank et Keytrade Bank, qui utilisent les mêmes outils de maîtrise de risques opérationnels Europa et Olimpia, dans l'optique de pouvoir en 2010 assurer un reporting uniforme au niveau du Groupe.

L'entité chargée au sein de la Banque du Business Continuity Management a mené des tests visant à vérifier le bon fonctionnement d'une série d'applications informatiques dans le centre de back up.

Politique d'intégrité

Au cours de l'année 2009, la Banque a attaché une importance particulière à la maîtrise des risques de réputation et au développement de sa politique d'intégrité dont les activités ont été pilotées par le Comité d'Intégrité, qui s'est réuni trois fois, sous la présidence du Président du Comité de Direction. De nombreuses réalisations en 2009 sont liées à des prescriptions d'IGL.

Au niveau organisationnel, les jalons ont été posés pour la mise en place d'un nouveau domaine de compliance couvrant les aspects particuliers de risques de blanchiment dans le cadre de l'octroi et de la gestion des crédits.

Une revue complète des clauses de vie privée figurant sur les documents de collecte des données personnelles a été initiée pour assurer la cohérence avec la charte de protection de la vie privée et une plus grande transparence à l'égard des clients.

Un contrôle de l'application de la politique d'acceptation à la nouvelle clientèle a été instauré avec une automatisation des catégories de clients sur base des documents «Know your customer». Le contrôle des listes de terroristes a été automatisé et étendu.

Dans le cadre des prescriptions légales et réglementaires issues de la directive MIFID, le code relatif aux transactions personnelles des dirigeants et collaborateurs de la Banque sur instruments financiers a été entièrement revu et un système de contrôle automatique des éventuels délits d'initié a été mis en place.

Des contrôles spécifiques ont été menés sur les contrats outsourcés, particulièrement sur les clauses d'auditabilité, dans la ligne des prescriptions de la CBFA.

La Banque a déployé d'importantes ressources en matière de veille juridique pour assurer l'implémentation dans ses procédures de toute une série de nouvelles dispositions légales, dont entre autres celles touchant à la continuité des entreprises, à la libération des avoirs d'un client décédé sur base d'un certificat d'hérité ainsi qu'au déblocage partiel desdits avoirs au profit du conjoint ou cohabitant légal survivant, de même qu'aux nouvelles formalités de vente publique.

En synergie avec Europabank et Keytrade Bank, la Banque a assuré la cohérence dans la gestion de la politique d'intégrité au sein du Groupe, en particulier dans la préparation de nouveaux scénarios pour l'outil commun de monitoring des opérations atypiques et dans la

mise au point du nouveau code relatif aux transactions personnelles sur instruments financiers.

Audit

La Banque dispose d'une fonction d'audit indépendante dont la mission est de promouvoir le contrôle interne et de veiller en permanence à la performance et à l'application effective du système de contrôle en vigueur.

L'Audit évalue si les risques encourus par la Banque sont identifiés, analysés et couverts de manière adéquate.

Le Département Audit de la Banque assure également l'audit de Keytrade Bank et de Crédit Agricole Assurances; Europabank dispose de son propre département d'Audit.

En 2009 la prise en charge de la fonction audit interne de Keytrade Bank par le département Audit du Crédit Agricole a fait l'objet d'une convention d'outsourcing entre les deux entités et l'application de la Charte d'Audit du Crédit Agricole, revue en 2009 et approuvée par le Comité d'Audit, a été étendue à Keytrade Bank dans un esprit de promotion des valeurs du Groupe dans ce domaine.

Dans le contexte d'une approche de "Risk Based Auditing", le Département Audit a étendu "l'univers audit" pour y inclure les domaines issus de réglementations nouvelles ou d'activités nouvelles de Personal et Private Banking.

Les missions d'audit interne réalisées en 2009 au sein de la Banque ont porté sur divers domaines, notamment les process crédits et la compliance.

Les lacunes détectées lors des missions d'audit interne ont donné lieu à la détermination d'actions correctives qui ont fait l'objet d'un suivi régulier et d'un reporting tant à l'égard du Comité de Direction que du Comité d'Audit.

En 2009 le Comité d'Audit de la Banque s'est réuni quatre fois et s'est penché sur l'organisation du système de contrôle interne de la Banque et sur le fonctionnement de l'Audit, mais aussi sur les activités de surveillance exercées au sein des Comités d'Audit des filiales Europabank et Keytrade Bank.

En matière d'inspection des agences, tout le réseau d'agences a fait l'objet de contrôles réguliers et le système de suivi permettant de piloter la régularisation des anomalies constatées a été revu et dynamisé.

En vertu du principe selon lequel le Groupe Crédit

Agricole belge fait partie du périmètre de contrôle interne du Crédit Agricole France, en sa qualité d'actionnaire de référence, et en accord avec la CBFA et la Commission Bancaire française, ou CBF, deux missions d'IGL se sont déroulées en 2009: d'abord, une mission sur la gestion des produits financiers complexes au sein de la Banque et de Keytrade Bank, et ensuite une autre mission pour effectuer un contrôle des modèles internes Bâle II de la Banque dans l'optique d'une prévalidation avant homologation par la CBF, sans préjudice de la validation à obtenir également de la CBFA.

Toute une série de recommandations ont été émises dans les divers domaines inspectés et le suivi des plans d'actions mis en place est pris en charge par le département Audit. Un système de reporting semestriel vers IGL sur l'avancement desdits plans d'actions a été mis au point.

Forces vives et politique de développement

Ressources humaines

Le total du personnel salarié du Groupe Crédit Agricole s'élève à 1.018 personnes, dont 608 sont employées par la Banque, 6 par la société d'assurances, 302 par Europabank et 102 par Keytrade Bank.

En ajoutant au personnel salarié dans les diverses entités du Groupe les 788 collaborateurs travaillant en agence pour la Banque, sous statut d'agent-délégué ou en tant que salariés d'un agent, on constate que le Groupe Crédit Agricole emploie en tout 1.806 collaborateurs, soit 42 de plus qu'à fin 2008.

Des ressources importantes ont été consacrées par la Banque à la formation, portant à 3,88 le nombre moyen de jours de formation par FTE en 2009, soit une augmentation de 37% par rapport à 2008. Par ailleurs, l'offre de formation a été étoffée d'une série de cours répondant aux prescriptions de la CBFA en matière de compétences requises dans le chef des agents indépendants et les employés d'agence ont pu suivre des formations ciblées.

2009 fut aussi l'année de clôture du deuxième cycle du projet Management Development Program, avec des feedback 360° et des formations spécifiques aux aptitudes personnelles au management et à la communication.

Plus de 350 collaborateurs de la Banque ont participé à au moins une des activités organisées par l'ASBL Oeuvres sociales du Crédit Agricole.

Un quart des fonctions vacantes a fait l'objet d'un recrutement en 2009 par la voie de la mobilité interne, ce qui a permis aux collaborateurs de progresser et d'élargir leurs horizons.

Une série de collaborateurs de Kaupthing Bank Belgium ont été repris par la Banque en 2009 et leur intégration, de même que la création d'une nouvelle direction Personal et Private Banking, a fait l'objet d'une attention particulière.

Deux centres d'affaires dédiés à l'approche des entreprises ont été ouverts à Mechelen et Merelbeke; ils sont accessibles aux collaborateurs qui optent pour une formule de Satellite working.

Plus de 100 collaborateurs de la Banque travaillent maintenant à temps partiel ailleurs qu'au siège social, soit chez eux selon une formule de homeworking, soit dans un des trois centres d'affaires à Gembloux, Mechelen et Merelbeke, selon une formule de Satellite working. Ces alternatives à la conception traditionnelle du travail nécessitent un changement significatif dans la culture du management et réservent une grande importance au facteur confiance à l'égard de collaborateurs qui ne sont plus présents physiquement dans l'entreprise.

Parallèlement au renouvellement du dispositif de climatisation du bâtiment central, la Banque a mené à bien en 2009 la mise en place d'un système de Flex Office qui est basé sur le partage des locaux, du matériel et de la documentation entre les collaborateurs qui ne disposent plus d'un bureau "fixe", mais sont au contraire amenés à s'installer chaque jour à une place différente.

Ce projet a fait l'objet d'une importante communication et formation à une nouvelle culture d'entreprise et

requiert de nouvelles compétences de management et plus d'aptitudes à la polyvalence.

Le projet a dégagé une image de modernité et de professionnalisme et a permis une rationalisation de l'espace.

Réseau commercial

Au 31 décembre 2009, le Groupe Crédit Agricole compte 296 points de contact, soit 8 de plus qu'à fin 2008.

Dans les 257 agences de la Banque, 256 sont gérées par des agents indépendants exclusifs et seule l'agence du siège à Bruxelles est dirigée par un collaborateur salarié. Ces agences sont équipées à fin 2009 de 152 appareils Cash&More, dont le succès est croissant.

En 2009, la Banque a inauguré de nouvelles agences indépendantes à Gentbrugge, Louvain, Overpelt, Lier, Heusden-Zolder, Falisolle, Ixelles et Dolhain; dans un souci de rationalisation, certaines petites agences ont été fermées et des regroupements de portefeuilles sont intervenus.

16 agences ont par ailleurs été reprises par de nouveaux directeurs et 26 nouveaux associés sont venus renforcer des structures existantes.

Europabank dispose de 40 agences en milieu urbain, toutes gérées par des salariés; deux nouvelles agences ont été ouvertes en 2009 à Halle et Ypres.

Toute l'activité de Keytrade Bank est centrée sur les opérations en ligne de sorte qu'elle ne dispose pas d'agences.

Sur le plan de la dynamisation de son réseau d'agences,

la Banque a poursuivi en 2009 un ambitieux programme de formation intensive pour les collaborateurs salariés travaillant en agence sous la direction des agents indépendants, qui vise au perfectionnement des activités opérationnelles et au développement d'une approche proactive de la clientèle basée sur les qualités de service et de conseil.

Début 2009, au terme de négociations avec l'organe de concertation mis en place en application de la loi Willems, un nouveau système de commissionnement des agents est entré en vigueur, dont un élément important consiste en une relation directe entre la rentabilité d'un produit pour la Banque et le revenu brut pour l'agent.

A côté de son réseau traditionnel d'agences indépendantes, la Banque a initié en 2008 et poursuivi en 2009 le développement d'un réseau de centres d'affaires spécialisés dans le service aux moyennes entreprises. Quatre centres sont à fin 2009 équipés dans cette optique à Bruxelles, Gembloux, Mechelen et Merelbeke.

Nouveaux développements informatiques

Des ressources très importantes ont été consacrées à la mise à niveau de l'infrastructure informatique tant au niveau du matériel que des logiciels opérationnels. Il a également été procédé au remplacement de toute l'infrastructure d'impression ainsi qu'à l'installation d'une nouvelle application de gestion des incidents et des problèmes. La téléphonie a été migrée sur la technologie Voice over IP ouvrant la voie à un élargissement des possibilités de communication qui se réalisera en 2010.

Le développement des canaux alternatifs de distribution s'est poursuivi.

La Banque dispose maintenant de 152 appareils Cash&More installés en agences, pour 119 à fin 2008 et 99 à fin 2007; 71% des virements sont effectués par la clientèle par la voie de canaux électroniques, Crelan-online.be ou Cash&More.

Plus de 10% des impressions d'extraits de compte ont déjà été initiées par la voie de Crelan-online.be, qui s'est ajoutée en fin d'année 2009 à la possibilité d'impression par les Cash&More, en cours depuis 2007.

L'année 2009 a enregistré plus de 4.600 J/H de développements en divers projets informatiques répondant à plus de 85% des besoins exprimés par les Directions opérationnelles et commerciales, dans le cadre de la volonté de la Banque de mettre la gouvernance informatique en phase avec le business. Ces projets ont été consacrés pour 19% à l'amélioration de l'excellence opérationnelle, pour 30% à l'amélioration de l'infrastructure informatique, pour 32% à des activités nouvelles comme le Private Banking, et enfin pour 18% à des projets qualifiés de réglementaires, essentiellement au niveau légal, tels MIFID, SEPA et Bâle II.

Les développements liés à la titrisation du portefeuille des crédits ont été menés à bonne fin.

L'ambitieux programme de Document Management a été poursuivi et a permis une automatisation poussée des demandes de crédit hypothécaire dans une optique 'paperless'.

Grands projets

Tout comme en 2008, d'importantes ressources ont été consacrées en 2009 à divers projets réglementaires comme la poursuite de l'implémentation de la nouvelle

loi sur les avoirs dormants et le lancement au 1er novembre 2009 de la phase Virement européen du projet SEPA.

Les travaux de construction du cadre de Bâle II dans l'optique du passage en IRB se sont poursuivis en 2009 au sein de différents groupes de travail.

Un reengineering complet du processus de comptabilisation et de reporting Belgian Gaap et IFRS a été initié, sous le vocable projet Comba, entre autres dans le but de réduire significativement les délais de reporting financier consolidé aux diverses instances concernées.

2009 a été l'année du lancement de l'activité de Personal et Private Banking dans une structure propre interne à la Banque, en complément de la collaboration lancée avec Petercam en 2008; ce nouveau positionnement de la Banque a permis un accueil personnalisé de la clientèle de Kaupthing Bank Belgium.

La Banque s'est inscrite dans le cadre des mesures d'aide de l'Etat aux investissements économiseurs d'énergie en lançant un Prêt vert, sous forme de prêt à tempérament.

L'application internet de la Banque, Crelan-online.be, a fait l'objet de développements sensibles en 2009, d'une part, par une sécurisation renforcée par l'usage d'un digipass et d'autre part, par la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités comme l'impression et l'archivage électronique des extraits.

Un grand projet de Document Management, intitulé Simple-e-File, a été lancé dont l'essence est la digitalisation des documents et l'automatisation de leur traitement. Une première phase de ce projet a été finalisée en 2009; il s'agit de la gestion entièrement automatisée des

demandes de crédits hypothécaires, sur base de documents scannés dès l'introduction de la demande en agence et jusqu'à l'envoi de l'offre au client.

Synergies

Les synergies commerciales développées au cours des années précédentes entre les diverses entités du Groupe se sont poursuivies; il s'agit de la distribution par la Banque de produits financiers émis par le Crédit Agricole français, de la commercialisation par la banque de leasings de Europabank, de la vente par Europabank de crédits-logement de la Banque et de l'accès direct de chaque entité à la plateforme de Keytrade Bank en qualité de broker pour les opérations boursières.

Europabank commercialise depuis octobre 2009 les produits d'assurances solde restant dû financement de Crédit Agricole Assurances, avec plus de 1.000 polices vendues en 3 mois. Pour ce faire, la Banque a mis à disposition de Europabank les modules IT de souscription de ce type de contrats d'assurance solde restant dû.

La Banque développe de plus en plus une politique financière de Groupe. Celle-ci est dorénavant pilotée au sein d'un Comité Financier Groupe. Elle s'est déjà traduite en 2009 envers Keytrade Bank par la souscription par la Banque d'une part, à une augmentation du capital pour 2,5 mio EUR et d'autre part, à un emprunt subordonné de 7,5 mio EUR, dans le cadre du soutien de la politique de croissance de Keytrade Bank.

La gestion au niveau du Groupe a aussi porté sur la maîtrise des liquidités de la Banque et des opérations de bondlending ont été conclues par la Banque avec Keytrade Bank et Europabank, qui ont permis de répondre à ses besoins en liquidités.

Un accord portant sur la sous-traitance à la Banque d'une partie du front office de la gestion du portefeuille financier de Keytrade Bank a été conclu, toujours dans le cadre de la vision de Groupe des activités financières.

Depuis le démarrage de ses activités, Crédit Agricole Assurances utilise le réseau d'agences de la Banque pour la distribution des produits financiers d'assurance.

Faits marquants dans les différentes entités

se passer le cap des 5,8 mia EUR, y compris Hypolan, soit 12,6% de plus qu'au 31/12/2008.

Le crédit logement a comme l'année précédente révélé ses qualités de produit harpon, en croissance de production de 30,5%, avec une part de marché plus grande et la captation d'une clientèle nouvelle, séduite également par les produits d'assurance solde restant dû.

Grâce à des campagnes commerciales dynamiques et au lancement de produits innovatifs, l'encours en dépôts affiche une croissance de 8,4%, pour atteindre 5,3 mia EUR.

La reprise de la clientèle Kaupthing Bank Belgium a contribué à cette croissance avec un taux de rétention de 60% sur les avoirs transférés.

La Banque n'a été confrontée à aucun problème de liquidité en 2009 grâce à l'opération de titrisation et à la gestion des liquidités excédentaires au sein du Groupe. Les stress tests de liquidité effectués à la demande de la CBFA ont été concluants.

La poursuite des campagnes autour du concept Fidelio lancé en 2006 a permis de porter à 130.650 le nombre de coopérateurs pour 117.084 à fin 2008.

La Banque Crédit Agricole

La Banque compte 313.718 clients à fin 2009, soit un accroissement net de 21.660 au cours de l'année.

L'année 2009 a été celle d'une croissance commerciale significative avec une production crédits en augmentation de 7,6%, ce qui a permis à l'encours crédits de

passer le cap des 5,8 mia EUR, y compris Hypolan, soit 12,6% de plus qu'au 31/12/2008.

Keytrade Bank

Keytrade Bank a battu son record de 2008 avec une croissance nette de 26.087 nouveaux clients en 2009 ce qui porte le total de sa base clientèle à près de 119.000 clients, soit une croissance de 28%.

Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat.

En ce qui concerne la croissance interne, le succès grandissant du modèle de banque en ligne a été soutenu par des taux compétitifs et des campagnes radio remarquées. L'encours des comptes épargne a d'ailleurs augmenté de 443 mia EUR ou +67% et le total des dépôts clients avoisine 1,5 mia EUR.

Ensuite, la reprise des cours boursiers a entraîné un regain d'intérêt des particuliers pour les marchés d'actions, domaine dans lequel le leadership de Keytrade Bank a été confirmé en novembre dernier par le prix du "Meilleur courtier en ligne". Cette tendance est confirmée par une progression de 26% du nombre des transactions boursières pour approcher 1,3 mio de transactions en 2009.

Le nombre de collaborateurs est passé de 93 à 102.

Pour la croissance externe, la reprise d'une partie de

l'ex-clientèle «en ligne» de Kaupthing Bank Belgium, en collaboration avec la Banque qui a repris les clients "Private banking", se solde très positivement puisqu'elle contribue pour 16.000 unités à la croissance nette du nombre de clients.

En doublant de taille en 3 ans, Keytrade Bank a ainsi dépassé depuis longtemps le statut d'acteur de niche pour celui de supermarché financier avec plus de 4,6 mia EUR d'avoirs clients à fin 2009.

La succursale de Genève a obtenu des autorités de contrôle suisses l'autorisation d'offrir les services bancaires et d'investissement en date du 12 mars 2009.

Keytrade Luxembourg s'est vu octroyer la licence bancaire par décision du Ministre des Finances du 17 novembre 2009.

Europabank

Europabank a surmonté avec succès des circonstances de marché très difficiles.

L'activité crédits a stagné en début d'année mais les réductions de valeur sur crédits ont pu être maîtrisées. Au cours des derniers mois, une relance a eu lieu qui s'est traduite en une stabilisation du résultat 2009 par rapport à 2008. Le rendement sur fonds propres atteint toujours 18,1%.

Europabank mène une politique de placement prudente en OLO'S et de ce fait n'a pas été touchée par la crise financière.

En 2009, deux nouvelles agences ont été inaugurées, à Halle et Ypres.

De 2004 à 2009, leur nombre est passé de 27 à 39.

Cette politique d'expansion rentable permet également à Europabank d'assurer son rôle social; ainsi 7 nouveaux collaborateurs ont été engagés en 2009.

Crédit Agricole Assurances

Constituée en 2007, Crédit Agricole Assurances occupe maintenant 6 collaborateurs.

Au niveau production, plus de 7.700 contrats d'assurance solde restant dû ont été souscrits, loin au-delà du budget, ainsi qu'environ 1.000 contrats d'assurance solde financement; ce résultat est certes lié à la forte production en crédits logement par la Banque mais aussi à la synergie avec Europabank pour la distribution des produits d'assurance solde financement. Dans le cadre de cette collaboration, le département IT de la Banque a réalisé une intégration optimale avec les systèmes de Europabank.

La vente des produits financiers d'AXA a été moindre que prévue et reflète la tendance du marché belge qui se désintéresse de ce type de produits dans le contexte actuel de crise.

Enfin, le produit Tandem, qui consiste en une assurance solde restant dû sur deux têtes pour une seule prime, s'est vendu pour 17% des contrats; le coût administratif de ce produit est moindre que si les clients souscrivent deux assurances, mais il n'est pas déductible fiscalement car le produit n'est pas prévu par la loi.

Les chiffres comptables consolidés en IFRS

Règles d'évaluation

Par décision du Conseil d'Administration de la Banque du 17 décembre 2009, les règles d'évaluation en matière d'immobilisations incorporelles ont été modifiées pour prévoir d'une part, que les

coûts de rachat de clientèle sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis de façon linéaire sur une durée de dix ans et d'autre part, que les commissions de production payées aux agents sont, à dater de 2009, activées en immobilisations incorporelles et amorties sur base d'une estimation de la durée de vie des produits sous-jacents, avec une limitation de soixante mois maximum.

Bilan consolidé

L'activité commerciale et financière a été intense en 2009, ce dont témoignent une augmentation des prêts et créances de 12,7% et une croissance de l'encours dépôts de 13,3%.

Le total de l'actif s'élève au 31 décembre 2009 à 9.845,0 mio EUR, ce qui représente une augmentation de 18,1% par rapport à fin 2008.

Les prêts et créances en constituent la majorité puisqu'ils représentent 69,6% de l'actif total.

Le portefeuille financier de 2.423,6 mio EUR est en augmentation de 37,6% et représente 24,6% de l'actif total.

Ce sont les actifs disponibles à la vente (AFS) qui forment essentiellement le portefeuille financier (99,8%) et

ensuite les actifs financiers détenus à des fins de transaction (0,2%).

Le Groupe ne dispose pas de placements détenus jusqu'à leur échéance (HTM).

Au sein des immobilisations, on retrouve la valeur des goodwill pour un montant de 111,0 mio EUR.

Le total du passif s'élève à 9.213,1 mio EUR, représentés pour 83,0% par les dépôts à la clientèle et les certificats subordonnés.

Les dettes interbancaires constituent la deuxième source de financement avec un total de 1.143,5 mio EUR, soit 12,4% du passif total.

Le tableau suivant reprend l'évolution 2008/2009 des grands postes de l'actif, du passif et des fonds propres consolidés.

Fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés, tenant compte des normes IFRS, s'élèvent au 31 décembre 2009 à 631,9 mio EUR contre 522,4 mio EUR l'année précédente.

Le capital coopératif représente 275,6 mio EUR au 31/12/2009.

Le ratio de solvabilité est de 10,99%, par rapport à 10,43% à fin 2008, pour une exigence réglementaire de 8%.

Résultat consolidé

Le produit net bancaire progresse de 3,7% surtout grâce à une augmentation de 4,1% des produits d'intérêts nets.

Actif (en mio EUR)	31/12/09	31/12/08	Evolution
Actifs interbancaires	179,5	119,7	+50,0%
Portefeuille financier	2.423,6	1.761,0	+37,6 %
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	6.854,2	6.080,5	+12,7%
Immobilisations	138,6	133,9	+3,5%
Actifs divers	249,0	240,7	+3,4%
Total de l'actif	9.845,0	8.335,8	+18,1 %

Passif (en mio EUR)	31/12/09	31/12/08	Evolution
Dépôts de la clientèle	7.418,3	6.548,9	+13,3%
Certificats subordonnés	230,8	205,0	+12,6%
Dettes interbancaires	1.143,5	708,5	+61,4%
Provisions	12,7	8,6	+47,7%
Autres passifs	407,7	342,4	+19,1%
Total du passif	9.213,1	7.813,4	+17,9%

Total des capitaux propres, y compris le capital coopératif	631,9	522,4	+21%
Total des passifs et capitaux propres	9.845,0	8.335,8	+18,1 %

Les charges d'exploitation augmentent de 5,1% ce qui se traduit par un coefficient d'exploitation, ou CIR, qui passe à 65,2% pour 64,3% à fin 2008.

En conséquence, l'augmentation du résultat brut d'exploitation reste limitée à 1,1%.

Les dépréciations (impairment) diminuent globalement de 14,3% par rapport à fin 2008. Ce mouvement est le résultat d'une diminution drastique de l'impairment sur le portefeuille d'investissement (-56,8%) et d'une augmentation limitée des réductions de valeur sur le portefeuille crédits, compte tenu de la crise (+ 9,8%).

Le résultat net du Groupe atteint 42,72 mio EUR pour 34,50 mio EUR en 2008, soit une augmentation de 23,8%.

Le rendement sur fonds propres est de 7,4% au 31/12/2009 pour 6,6% à fin 2008.

Il n'y a pas eu d'événement en ce début d'année 2010 susceptible d'influencer les résultats publiés dans le présent rapport.

	31/12/09 (en mio EUR)	31/12/08 (en mio EUR)	variation (en mio EUR)	variation (en %)
produits d'intérêts nets	199,6	191,9	+7,7	+4,0%
autres produits nets	65,4	63,7	+1,7	+2,7%
produit bancaire net	265,0	255,6	+9,4	+3,7%
charges d'exploitation, dont	-172,8	-164,3	+8,5	+5,1%
frais de personnel	-70,7	-67,5	+3,2	+4,7%
commissions non-activées	-33,0	-34,5	-1,5	-4,4%
autres frais d'exploitation	-63,1	-57,5	+5,6	+9,7%
amortissements	-6,1	-4,9	+1,2	+23,6%
résultat brut d'exploitation	92,2	91,3	+0,9	+1,1%
provisions	-4,4	-3,7	+0,7	+20,5%
dépréciations (impairment)	-37,4	-43,6	-6,2	-14,3%
résultat avant impôt	50,5	44,0	+6,5	+14,7%
impôts	-7,7	-9,5	-1,8	-18,6%
résultat net	42,7	34,5	+8,2	+23,8%

Affectation des bénéfices des diverses entités du Groupe

Les Conseils d'Administration des Caisses Coopératives Agréées proposeront de distribuer un dividende aux coopérateurs correspondant à 5% du capital investi en parts sociales, pour un montant global de 12,58 mio EUR. Ce

dividende net, dans le respect des conditions prévues par la loi, constitue, dans le contexte actuel de taux d'intérêt, une rémunération très appréciable pour ce type de placements.

Le bénéfice net de l'exercice 2009 dans la SA Crédit Agricole s'élève à 28,13 mio EUR. Le Conseil d'Administration, après versement de 4,48 mio EUR dans les

réserves, dont 3,06 mio EUR représentent 25% des 12,25 mio EUR prélevés des réserves lors de l'exercice 2008, proposera de distribuer un dividende de 23,62 mio EUR aux actionnaires.

Le bénéfice 2009 dans la SA Europabank s'élève à 12,16 mio EUR et son Conseil d'Administration proposera de distribuer à la SA Crédit Agricole un dividende de 9,76 mio EUR.

Le bénéfice 2009 de la SA Keytrade Bank s'élève à 14,86 mio EUR et son Conseil d'Administration proposera de distribuer à la SA Crédit Agricole un dividende de 11,88 mio EUR.

L'exercice comptable 2009 de la SA Crédit Agricole Assurances s'est clôturé avec un résultat de 0,21 mio EUR. Il n'y aura pas de distribution de dividende.



06

Comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés 2009 du Groupe Crédit Agricole reprennent la fédération d'établissements de crédit, les sociétés coopératives régionales, la Fédération des Caisses du Crédit Agricole et les filiales Crédit Agricole Assurances, Europabank, Keytrade Bank, Reagra et Hypolan.

Bilan consolidé
avant répartition du bénéfice

Actif (en EUR)	Exercice 2009	Exercice 2008
I. Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	179.547.003,32	119.742.903,49
II. Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5.097.011,72	15.434.962,90
IV. Actifs financiers disponibles à la vente	2.418.531.682,00	1.745.564.523,25
V. Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	6.854.223.577,74	6.080.480.760,75
VII. Dérivés utilisés à des fins de couverture	14.243.634,67	16.116.109,80
VIII. Variations de la juste valeur des éléments couverts en cas de couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	129.972.784,08	111.556.328,78
X. Actifs corporels - Immobilisations corporelles	24.921.635,43	21.593.994,75
24.921.635,43	21.593.994,75	
XI. Goodwill et autres immobilisations incorporelles	113.704.374,27	112.288.202,57
XIII. Actifs d'impôt - Impôts exigibles - Impôts différés	97.169.495,39	105.698.790,92
2.071.014,99	5.974.968,74	
95.098.480,40	99.723.822,18	
XIV. Autres actifs	7.604.468,35	7.334.046,40
Total de l'actif	9.845.015.666,97	8.335.810.623,61

Bilan consolidé
avant répartition du bénéfice

Passif (en EUR)	Exercice 2009	Exercice 2008
I. Dépôts de banques centrales	-	-
II. Passifs financiers détenus à des fins de transaction	636.360,94	457.777,78
IV. Passifs financiers évalués au coût amorti - Dépôts d' - établissements de crédit - établissements autres que de crédit - Titres de créance, y compris les obligations - Passifs subordonnés - Autres passifs financiers	7.782.671.354,01 5.943.881.980,74 68.941.692,76 5.874.940.287,98 1.543.312.427,78 230.792.666,13 64.684.279,36	6.892.503.466,05 5.166.323.864,76 81.520.328,95 5.084.803.535,81 1.464.149.822,19 205.043.243,58 56.986.535,52
V. Passifs financiers liés aux actifs transférés	1.074.600.787,92	626.944.138,34
VI. Dérivés utilisés à des fins de couverture	191.410.424,30	137.172.389,14
VII. Variations de la juste valeur des éléments couverts en cas de couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.040.233,59	8.148.470,46
IX. Provisions	12.882.452,37	8.557.923,94
X. Passifs d'impôt - Impôts exigibles - Impôts différés	103.048.127,10 627.141,87 102.420.985,23	92.982.931,53 5.834.444,78 87.148.486,75
XI. Autres passifs (y compris contrats de location-financement)	43.775.279,05	46.615.995,91
Total du passif	9.213.065.019,28	7.813.383.093,15

Bilan consolidé
avant répartition du bénéfice

Fonds propres et intérêts minoritaires (en EUR)	Exercice 2009	Exercice 2008
I. Capital émis	344.806.428,00	298.394.107,24
- Capital libéré	344.806.428,00	298.394.107,24
IV. Réserves de réévaluation (écart de valorisation)	16.375.876,54	- 31.510.647,35
- Réserve de réévaluation de juste valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	16.375.876,54	- 31.510.647,35
V. Réserves (y compris les résultats non distribués)	228.045.978,51	221.043.138,58
VII. Résultat de l'exercice	42.722.364,64	34.500.931,99
Total des capitaux propres et des intérêts minoritaires	631.950.647,69	522.427.530,46
Total des passifs, des intérêts minoritaires et des capitaux propres	9.845.015.666,97	8.335.810.623,61

Compte de résultat
consolidé

Compte de résultat consolidé (en EUR)	Exercice 2009	Exercice 2008
I. Produits et charges financiers et opérationnels	232.030.280,76	221.167.211,80
- Produits d'intérêt nets	199.592.410,65	191.919.013,50
- Dividendes	570.308,11	415.057,90
- Produits nets d'honoraires et de commissions	6.870.965,46	4.694.962,05
- Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	- 3.068.194,60	- 1.450.208,26
- Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	5.145.084,08	- 907.484,13
- Ajustements de la juste valeur en comptabilité de couverture	- 2.978.840,28	2.194.755,15
- Réévaluations des écarts de change	161.631,33	108.736,92
- Profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente	- 47.659,44	108.305,38
- Autres produits opérationnels nets	25.784.575,45	24.084.073,29
II. Charges administratives	- 133.729.549,59	- 124.984.004,00
- Dépenses de personnel	- 70.664.628,80	- 67.480.427,39
- Dépenses générales et administratives	- 63.064.920,79	- 57.503.576,61
III. Amortissements	- 6.065.622,50	- 4.913.544,91
- Immobilisations corporelles	- 4.432.156,66	- 3.740.155,34
- Immobilisations incorporelles (autres que le goodwill)	- 1.633.465,84	- 1.173.389,57
IV. Provisions	4.413.341,94	3.655.278,40
V. Dépréciations	- 37.555.799,59	- 43.603.531,92
- Actifs financiers disponibles à la vente	- 6.830.460,20	- 15.804.068,79
- Prêts et créances évalués au coût amorti (y compris contrats de location-financement)	- 30.525.339,39	- 27.799.463,13
Total des profits et pertes d'activités ordinaires poursuivies, avant impôt et intérêts minoritaires	50.465.967,14	44.010.852,57

Compte de résultat consolidé (en EUR) - suite	Exercice 2009	Exercice 2008
IX. Charge (produit) d'impôt relatif au résultat des activités ordinaires	- 7.743.602,50	- 9.509.920,58
Total des profits et pertes après impôt et activités abandonnées et avant intérêts minoritaires	42.722.364,64	34.500.931,99
Profit ou perte (net)	42.722.364,64	34.500.931,99

Les comptes annuels consolidés complets peuvent être obtenus sur demande auprès du département Communication Institutionnelle et Interne, en envoyant un e-mail à l'adresse suivante: communication@credit-agricole.be

Les chiffres repris dans cette brochure concernent, conformément à l'article 105 du Code des Sociétés, une version abrégée des comptes annuels officiellement publiés, clôturés au 31 décembre 2009 du Groupe Crédit Agricole, relatifs aux comptes annuels consolidés en IFRS GAAP.

En ce qui concerne ces comptes annuels publiés, une attestation sans réserve a été délivrée par nos commissaires.



07

Conseils d'Administration

Vous trouverez ci-après la composition des Conseils d'Administration du Crédit Agricole SA, d'Agricaisse SCRL et de Lanbokas SCRL.

Conseil d'Administration
du Crédit Agricole SA

Président:	
Alain Diéval (*) (**)	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Vice-Présidents:	
Jean-Pierre Champagne	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Fernand George (*) (***)	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Administrateurs:	
Camiel Adriaens	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Thierry Aubertin (*) (**)	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Paul Bernard	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Philippe de Cibeins (*)	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Jean-Pierre Dubois (*) (**)	Nommé par l'Assemblée Générale du 22 avril 2004
Rik Duyck	Nommé par le Conseil d'Administration du 19 mars 2009
Gabriel Hollander	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Robert Joly	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Jean-Pierre Laporte	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009
Patrick Lewahert	Nommé par le Conseil d'Administration du 19 mars 2009
Tom Olinger	Nommé par l'Assemblée Générale du 22 avril 2004
Yves Panneels	Nommé par l'Assemblée Générale du 27 avril 2006
Luc Versele (*)	Nommé par le Conseil d'Administration du 19 mars 2009

- (*) Membres du Comité Stratégique (ex-Bureau)
 (**) Membre du Comité d'Audit
 (***) Président du Comité d'Audit

Conseil d'Administration
de la SCRL Agricaisse

Président:	
Jean-Pierre Dubois	Nommé par le Conseil d'Administration du 24 avril 2007
Vice-Président:	
Jean-Pierre Champagne	Nommé par le Conseil d'Administration du 22 avril 2008
Administrateurs:	
Benoît Bayenet	Nommé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2006
René Bernaerdт	Nommé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2005
Pierre Boucher	Nommé par l'Assemblée Générale du 22 avril 2008
Michel Cornélis	Nommé par l'Assemblée Générale du 20 avril 2004
Philippe Fontaine	Nommé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2005
Robert Joly	Nommé par l'Assemblée Générale du 21 avril 2009
Michel Jourez	Nommé par l'Assemblée Générale du 21 avril 2009
René Ladouce	Nommé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2006
Fernand Tasiaux	Nommé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2006
Richard Vaneetvelde	Nommé par l'Assemblée Générale du 24 avril 2007

Conseil d'Administration
de la SCRL Lanbokas

Président:	
Fernand George	Nommé par Conseil d'Administration du 23 avril 2008
Vice-Président:	
Camiel Adriaens	Nommé par l'Assemblée Générale du 21 avril 2004
Administrateurs:	
Eddy Baldewijns	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2008
Yolande Bielaer	Nommée par l'Assemblée Générale du 27 avril 2005
Eric Boussery	Nommé par l'Assemblée Générale du 21 avril 2004
Paul Carpentier	Nommé par l'Assemblée Générale du 25 avril 2006
Annie Frison	Nommée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2006
Xavier Gellynck	Nommé par l'Assemblée Générale du 25 avril 2006
Yves Panneels	Nommé par l'Assemblée Générale du 25 avril 2006
Hervé Stevens	Nommé par l'Assemblée Générale du 21 avril 2004
Ivo Van Vaerenbergh	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2008
Clair Ysebaert	Nommé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2008

Le rapport annuel du Groupe Crédit Agricole est édité en français et en néerlandais. Il est réalisé par le département Communication Institutionnelle et Interne.

Il peut être obtenu au numéro de téléphone suivant: 02/558.72.61 ou par e-mail: v.vanbeuren@credit-agricole.be

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Isabelle D'haeninck, responsable de la Communication Institutionnelle et Interne au 02/558.72.75 ou i.dhaeninck@credit-agricole.be

Les portraits ont été réalisés par Luk Vander Plaetse et Merel 't Hart.

Les autres photos ont été prises par Edmond Waterplas.

L'impression a été réalisée par Boone-Roosens.



Groupe Crédit Agricole
Boulevard Sylvain Dupuis, 251
1070 Bruxelles
Tél. 02/558.71.11
Fax 02/558.76.33
E-mail: info@credit-agricole.be
www.credit-agricole.be
ISSN 1370-2661

